INFORMATIONS MUNICIPALES
DE CATTENOM, HUSANGE ET SENTZICH

le Terroir

N°48
MARS 2013

" La nature aime se cacher. "

Salvador Dali

éditorial
de Monsieur le Maire

2012, une année de projets bien menés

Cette période des vœux est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et la présentation des projets à venir. Une de nos grandes fiertés est la **réhabilitation de la mairie** qui s'est achevée le 25 février 2012. Lors de l'inauguration le 23 juin 2012 et de la journée porte ouverte du lendemain, les officiels et les visiteurs ont qualifié cette réalisation de magnifique, moderne et fonctionnelle. Fonctionnelle en effet, elle l'est, car les locaux offrent un meilleur confort pour y travailler en hiver et en été, avec l'installation d'un chauffage performant et beaucoup plus économique et une réfrigération en été.

L'autre gros investissement concerne **la réalisation du nouveau périscolaire** dont les travaux débutés en février 2012 devraient s'achever en mars 2013. Sans évoquer le coût total des travaux, le taux de subvention attendu dépasse les 50% du montant de l'opération. Cette réalisation a pour objectif une augmentation de sa capacité. Parallèlement à cela, la commune a défini une démarche volontaire de qualité avec la conception bioclimatique du bâtiment et un niveau de performance énergétique BBC (choix de matériaux durables, facilitant l'entretien du bâtiment et l'optimisation du confort hygrothermique).
Toujours dans le domaine de l'immobilier, **la réhabilitation de l'ancienne boulangerie** située rue des châteaux a été réalisée. Depuis janvier, un pâtissier professionnel a pris possession des lieux, avec je l'espère, des créations d'emplois à la clef (lire en page 13).

Concernant **les emplois**, trois ont été créés : deux personnes avec une qualification horticole ont été embauchées pour constituer une équipe «espaces verts» avec le personnel déjà en fonction et une troisième personne en charge de l'entretien des locaux.

Le Dr Michel Schibi
Maire de Cattenom

Dans le cadre des gros aménagements des bâtiments communaux, **le chauffage du casino** a été refait à neuf avec l'installation d'une pompe à chaleur qui permettra d'avoir une température optimale dans cette grande salle.
Une association sportive a également bénéficié de gros investissements avec **la réhabilitation de la partie inférieure des tribunes** du stade de football «Alphonse Bohler», le remplacement de la main courante «moyenâgeuse» et la poursuite de l'aménagement de la piste en enrobé autour du stade.
Cela me donne l'occasion d'embrayer sur **les projets 2013** avec, toujours au stade de football, **la réhabilitation et l'extension des vestiaires** qui sont vétustes et non-conformes aux normes de la Fédération Française de Football.
Dans le domaine de l'urbanisme, le plus gros projet concerne la **réhabilitation du cœur du village**, rue Jeanne d'Arc et rue de l'église, afin d'avoir une harmonisation avec la place Saint Vincent de Paul et la rue des châteaux. **La réfection du parking «Charles Péguy»** avec doublement de la capacité de stationnement et **la création d'un parking** à la place de l'ancienne grange THIL qui sera démolie, sont aussi dans nos cartons pour cette année.
Deux gros dossiers sont en cours de finalisation : **la transformation du P.O.S.** (Plan d'Occupation des Sols) **en P.L.U.** (Plan Local d'Urbanisme) qui touche à sa fin et **la Z.A.C. «Des Danubiens»** : ce dossier va également bien avancer en 2013.

Je me dois également de vous parler de **l'avenir du câble** sur Cattenom, sachant que **les offres triple play** via nos lignes téléphoniques classiques arrosent déjà ce marché. Notre commission «câble» s'est faite aidée par VIALIS, une société spécialisée en réseaux et télécommunication. Le service et le haut débit à 100 mégas/seconde offerts sur nos réseaux de communication seront un facteur d'attractivité des entreprises et valoriseront probablement une habitation.
Dès le premier trimestre, le téléphone viendra compléter l'offre de service du câble, télévision et internet (lire en page 17). Cet offre de 100 mégas permettra également à notre télévision locale de faire évoluer son offre par l'utilisation de ce réseau très haut débit.

En 2013, **nos ressources diminueront**. La baisse des participations de l'Etat, à laquelle va s'ajouter les divers prélèvements que subissent les recettes de notre commune, représentent 33% de nos recettes ainsi amputées. Dès lors, le montant de nos investissements va baisser, mais rassurez-vous, la commission des finances va travailler et réaliser, encore cette année, **le maximum d'investissement pour votre bien être**, avec le maximum de subvention possible.

Pour terminer je voudrais évoquer **trois projets pour les années 2013, 2014 et 2015** :

- la réhabilitation du RD 1 et la réalisation de deux ronds points au niveau de la pharmacie et de la rue Victor Hugo,
- la reconstruction du pont reliant Cattenom à Koenigsmacker par le Conseil Général et un contournement du village vers Mondorff,

et enfin,

- la reconstruction d'un nouveau collège à Cattenom par le Conseil Général avec un doublement de sa capacité.

Tout ce qui a été réalisé et le sera dans le futur est **le travail d'une équipe** et je souhaite encore une fois remercier chaleureusement les membres de mon conseil municipal et mon personnel communal pour leur investissement au quotidien pour mener à bien nos projets.

Voilà ce que je voulais dire et je termine en vous souhaitant, au nom de la municipalité que je représente, **une bonne et heureuse année 2013** pour vous bien sûr, mais aussi pour vos proches et vos amis. A Cattenom nous avons encore beaucoup d'espoir malgré les difficultés qui nous entourent et qu'avec acharnement nous saurons surmonter pour assurer l'avenir de notre commune et de nos habitants.

Infos de la commune

Par Michel Schibi, Christine Acker, Marie-Claire Baur, Chantal Basso de Marco, Jacqueline Caron, Michèle Courtebray, Christophe Desjardins, Dorothée Deparpe, Mauricette Nennig, Rosemary Schibi, Bernard Dorchy,Bernard Zenner, Eric Thill et Guy Weinsberg.

Les porte-drapeaux
de l'UNC
et du Souvenir Français.

Discours
de Michel Schibi,
Maire de Cattenom.

les **cérémonies** du 11 novembre à Cattenom ...

La Gendarmerie, les pompiers et le 40e RT
de Thionville.

La remise des diplômes
aux sapeurs-pompiers.

Édité par la Mairie de Cattenom : Commission de coordination et d'information. Directeur de la publication : Docteur Michel SCHIBI - Maire • Crédit photo : Commune de Cattenom • Conception et mise en pages : Guy Weinsberg - Tél. 03 82 54 85 85 • Impression : SPEI • Dépôt légal : ISSN 1268-4899 - Ce numéro a été édité à 1600 exemplaires.

Un public nombreux.

Le moment de recueillement devant le monument aux morts de Sentzich.

... et à Sentzich.

Sapeurs-pompiers et JSP avec leur chef de corps Anne PEDE.

Remise de la médaille à l'adjudant chef **Sylvain Charles** pour ses 20 années de service. Toutes nos félicitations.

Un Cattenomois à l'**honneur**

A l'occasion des cérémonies du 11 novembre, l'adjudant **Yannick Hologne** est venu témoigner. du comportement exemplaire des soldats français en Afghanistan. Sa bravoure lui a valu d'être décoré de la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze par l'amiral Guillaud en février 2012. Toutes nos félicitations.

présentation des **vœux** par Monsieur le Maire

départ et remise de **médailles**

Départ d'**Anna SAVINO** pour la mairie de Rombas et remises de médailles d'Honneur Régionale, Départementale et Communale Argent à **Virginie NIESEN** et à **Nadine SANDT**. Toutes nos félicitations.

accueil mairie
une nouvelle **secrétaire**

Suite au départ de Madame Anna SAVINO, **Emilie CAMPAGNOLO** a été embauchée par la commune de Cattenom pour assurer la fonction de secrétaire de mairie (accueil du public).
Âgée de 26 ans, la nouvelle secrétaire est en fonction depuis le 12 novembre 2012. Originaire de Montois-la-Montagne, elle est titulaire d'un master 2 en Gestion des Ressources Humaines qu'elle a obtenu à Metz. Son dernier poste était à la Centrale de Cattenom où elle occupait les fonctions d'Assistante en Ressources Humaines. Ce nouveau poste l'intéresse principalement en raison de la diversité des tâches qui lui incombent ainsi que pour le relationnel avec les habitants et les différents interlocuteurs de la commune. Bienvenue Emilie.

soutenez le **F.C. Metz**

Dans le cadre du partenariat avec le FC Metz, la commune de Cattenom offre 50 places par match jusqu'à la fin de saison et le transport aller /retour en bus.
Veuillez vous rapprocher de l'accueil afin de réserver vos places.
Les dates des rencontres au stade Saint Symphorien à METZ ainsi que l'heure de rendez-vous pour le transport en bus au départ de Cattenom - rue Charles Péguy, place du collège - sont les suivantes :

- FC Metz – **Fréjus St-Raphaël** : vendredi 8 mars à 20h30, départ à 18h30
- FC Metz – **Carquefou** : samedi 23 mars à 19h départ 17h
- FC Metz – **Colmar** : vendredi 5 avril à 20h30 départ à 18h30

- FC Metz – **Rouen** : vendredi 19 avril à 20h30 départ à 18h30
- FC Metz – **Bastia** : date à confirmer le 4 mai à 20h départ 17h45.
- FC Metz – **Cherbourg** : vendredi 17 mai à 20h départ 17h45

Les places sont attribuées à toutes personnes de la commune ou à nos associations.
Pour une bonne organisation, veuillez réserver au plus tard le **mercredi avant chaque match**, votre place à l'accueil de la Mairie.

Reflets récompense ses **victors**

Les victors de Reflets

Soirée de gala organisée par la télévision locale cattenomoise, cette cérémonie a réuni les élus et les représentants de toutes les associations cattenomoises à l'auditorium. Le principe ? Voter "en direct" pour le meilleur reportage parmi 6 catégories. C'était le représentant associatif qui recevait la récompense. Le prix ? Une statuette "victor" identique à celle qui est offerte aux oscars du cinéma aux Etats-Unis. La séquence émotion ? La remise d'un oscar d'honneur à Jean-François Labouglie, créateur de l'activité vidéo à Cattenom Loisirs Culture et "rampe de lancement" à la création d'Arcades. Les "guest star" ? 118-218 alias Denis-Rémi qui avaient pour habitude de faire des reportages sur un ton "décalé" en reprenant les personnages de cette publicité. Le clou du spectacle ? La présentation du moyen-métrage de 28 minutes réalisé par l'équipe de Reflets intitulé "De la séance à la séquence" qui a valu une "standing ovation" aux 16 bénévoles de la TV locale !

Palmarès Victors 2012 par catégorie :

Évènement : Mairie avec le reportage inauguration d'Hugues Aufray à l'école primaire de Sentzich.

Jeunesse : Ecole Georges Pompidou avec le reportage sur la roue de l'environnement

Culture : Cattenom Loisirs Culture avec le stage de croquis d'après un modèle nu.

Sports : Judo-club avec l'organisation du challenge.

Associations : Ligne Maginot du Secteur Fortifié du Bois de Cattenom avec le reportage sur les "Journées du Patrimoine".

Musique : Arcades avec le concert de Sligo à l'auditorium.

Tous ces reportages et le moyen métrage de Reflets sont visibles sur : www.youtube.fr/reflets

concours de **dessin** Saint Nicolas

Les lauréats du concours de dessin ont été reçus en Mairie de Cattenom en compagnie du Saint Nicolas et du père Fouettard.
Deux enfants par classe ont été récompensés par de beaux livres. Trente enfants pourront ainsi parfaire leur lecture.

Cattenom

concert pour le **téléthon**

Eric Thil et Michel Schibi ont remis un chèque de 500 euros au nom de la commune de Cattenom.
Guy Catrix, directeur du CNPE et Bruno De Biase, mission solidarité EDF, ont remis un chèque de 1800 euros (dons d'heures et vente d'objets sur le site par les salariés, abondement de la direction) pour la centrale EDF de Cattenom.

traditionnelle galette des **rois** 2013

Rois et reines d'un jour, pour toujours.

Les travaux de la commune

réfection des vestiaires

Les vestiaires de l'US Cattenom, construits en 1977 sont devenus insalubres et ne permettent plus d'accueillir les joueurs dans de bonnes conditions.
Aussi,des travaux sont prévus à partir du 1er mars pour une durée d'environ 5 mois.
Des bungalows seront installés durant le chantier.
Une réhabilitation complète sera faite afin de répondre au mieux aux critères demandés par la ligue lorraine de football. Ce bâtiment répondra aussi à la qualification BBC (bâtiment basse consommation).

le point des travaux périscolaire

Réunion de chantier hebdomadaire avec l'architecte atelier A4, Géraldine Beugné maître d'œuvre, Jérôme Cozette chargé d'opération de la SODEVAM assistance à la maîtrise d'ouvrage et des différents responsables d'entreprises qui travaillent sur ce chantier. Bernard Zenner représente la commune, maîtrise d'ouvrage de ce beau bâtiment qui est en phase d'achèvement.
La fin des travaux est prévue pour mars 2013.
Il restera à l'équiper en mobilier intérieur, afin d'assurer sa fonctionnalité. Son inauguration est prévue le 22 juin. Le prochain Terroir vous informera de cet évènement.

Travaux réalisés au 14 février :

Extérieur :
Le bardage est posé sur l'ensemble du bâtiment. Il manque certaines finitions et la pose des panneaux de contreplaqués colorés.
La météo de la semaine 7 ne permet pas les travaux à l'extérieur.

Intérieur :
Le peintre a posé la toile de verre dans toutes les pièces. La couche de peinture définitive est réalisée à hauteur de 50% environ.
La pose des luminaires est en cours.

Travaux prévus :

Une chaufferie provisoire sera installée début mars pendant deux ans en attendant la chaufferie bois qui alimentera ce bâtiment.

Lots Charpente-couverture : Pose des boîtes à eau, descentes, dauphins en semaine 8, si la météo le permet.
Pose des panneaux de contreplaqué en semaine 8.

Lot Etancheité : Reste à réaliser : étanchéité + traitement des rives libres du garage, végétalisation des garages, sortie en toiture pour fluides calorifiques.

Lots Techniques (électricité, chauffage-ventilation, plomberie-sanitaire) : Mise en place de tous les radiateurs en semaine 8
Finir la pose des luminaires et du petit appareillage.

Lot Menuiserie intérieure : Pose des portes en semaine 8.

Lot Plâtrerie : Intervention pour reprise et ajustement des faux-plafonds démontables en semaine 8.

Lot Peinture :
Réalisation du vernis sur les menuiseries en hêtre.
Finalisation de la mise en peinture.

Lot VRD : Reprise de l'intervention courant février.

Bien Vivre à CATTENOM

CHRISTOPHE DESJARDINS

RESPECT DE QUELQUES RÈGLES CIVIQUES ET INFORMATIONS DES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

CIRCULER À VÉLO ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

L'ÉQUIPEMENT

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Les équipements obligatoires

- Deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante).
- Un avertisseur sonore.
- Des catadioptres (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

À UNE INTERSECTION, NE VOUS POSITIONNEZ JAMAIS LE LONG D'UN CAMION OU D'UN BUS, EN DEHORS DU CHAMP DE VISION DU CONDUCTEUR. FAITES-VOUS VOIR.

Conseils pratiques

- Portez un casque : lors d'accident, il réduit la gravité des blessures à la tête.
- Portez de préférence des vêtements de couleur claire ou, mieux, un dispositif rétroréfléchissant par tous les temps.
- Surveillez l'état de vos pneus : un pneu usé ou mal gonflé tient moins bien la route et crève beaucoup plus facilement.
- Équipez votre vélo d'un écarteur de danger qui incite les automobilistes à s'écarter.
- Évitez les accessoires vestimentaires trop longs ou déstabilisants (écharpe, sac en bandoulière…).
- Équipez votre vélo de rétroviseur(s).
- Utilisez des pinces à pantalon.

LE CODE DE LA ROUTE S'APPLIQUE AUX CYCLISTES COMME AUX AUTRES USAGERS. CHAQUE INFRACTION EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.

• ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES • ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS

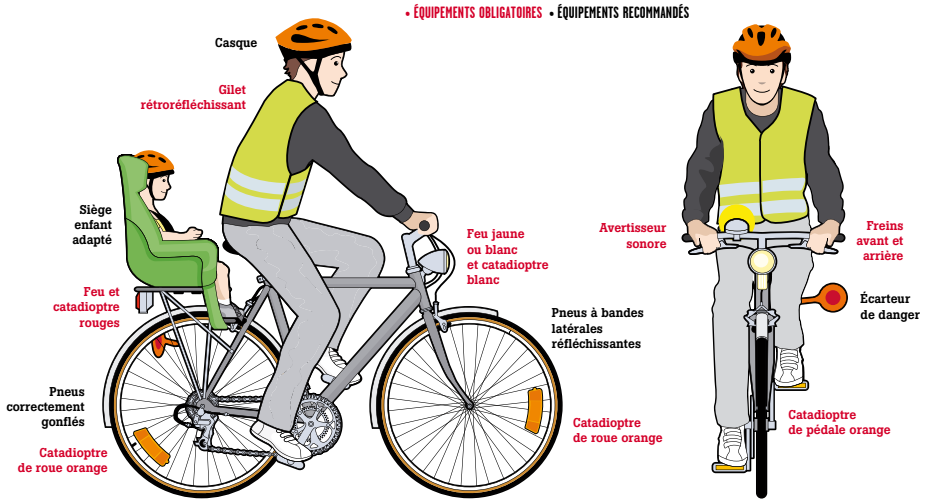

LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

En ville ou hors agglomération, redoublez de prudence. Anticipez votre changement de direction et signalez votre intention en tendant le bras du côté où vous voulez tourner.

En ville

- Circulez sur le côté droit de la chaussée, mais à environ 1 mètre du trottoir et des voitures en stationnement.
- Utilisez, lorsqu'elles existent, les bandes ou pistes cyclables et les doubles sens cyclables.
- Gardez une distance de sécurité d'1 mètre au moins par rapport aux autres véhicules.
- Ne zigzaguez pas entre les voitures.
- Aux intersections, placez-vous un peu en avant des véhicules pour vous faire voir.
- Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux enfants qui peuvent déboucher entre deux véhicules.
- Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants à vélo de moins de 8 ans y sont autorisés.
- Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton.

Sur la route

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou gravillons.
- Dans les virages, serrez au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.
- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.
- Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le.

NE TRANSPORTEZ PAS DE PASSAGER, SAUF SUR UN SIÈGE FIXÉ AU VÉLO. SI LE PASSAGER A MOINS DE 5 ANS, CE SIÈGE DOIT ÊTRE MUNI DE REPOSE-PIEDS ET DE COURROIES D'ATTACHE.

EN CAS D'INTEMPÉRIES, AUGMENTEZ VOS DISTANCES DE SÉCURITÉ ET SOYEZ PRUDENT LORSQU'UN VÉHICULE VOUS DOUBLE.

En savoir plus ? **www.securite-routiere.gouv.fr**

INFO cheval

Tous les détenteurs d'équidés (chevaux, poneys, ânes), sont tenus de se déclarer auprès du SIRE (Système d'Information Relatif aux Equidés) ; cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.
La déclaration peut se faire :

• sur internet : www.haras-nationaux.fr, cliquer sur le bouton "détenteur" à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. Accès direct : www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequides.html

• sur papier : le formulaire est disponible en mairie de Cattenom ou bien peut se demander au SIRE - tél. **0811 90 21 31** - email : info@ifce.fr

Adresse postale : Route de Troche, B.P. 3
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX

la commission de
sécurité

Par Eric THILL, Chantal Basso de Marco, Anne Pede, Gilbert Basso de Marco, Christophe Desjardins, Bernard Dorchy, Philippe Reitz, Bernard Zenner.

étiquettes de produits chimiques : **attention ça change**

> Les pictogrammes de danger

Ils sont associés aux produits chimiques en fonction des dangers qu'ils présentent.

Ces produits peuvent exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...

Ces produits peuvent s'enflammer, suivant le cas :
- au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique... ;
- sous l'effet de la chaleur, de frottements... ;
- au contact de l'air ;
- au contact de l'eau, s'ils dégagent des gaz inflammables (certains gaz s'enflamment spontanément, d'autres au contact d'une source d'énergie – flamme, étincelle...).

Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion s'ils sont en présence de produits inflammables. On les appelle des produits comburants.

Ces produits sont des gaz sous pression contenus dans un récipient. Certains peuvent exploser sous l'effet de la chaleur : il s'agit des gaz comprimés, des gaz liquéfiés et des gaz dissous. Les gaz liquéfiés réfrigérés peuvent, quant à eux, être responsables de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques.

Ces produits sont corrosifs, suivant les cas :
- ils peuvent attaquer ou détruire les métaux ;
- ils rongent la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.

Ces produits rentrent dans une ou plusieurs de ces catégories :
- produits cancérogènes : ils peuvent provoquer le cancer ;
- produits mutagènes : ils peuvent modifier l'ADN des cellules et peuvent alors entraîner des dommages sur la personne exposée ou sur sa descendance (enfants, petits-enfants...) ;
- produits toxiques pour la reproduction : ils peuvent avoir des effets néfastes sur la fonction sexuelle, diminuer la fertilité ou provoquer la mort du fœtus ou des malformations chez l'enfant à naître ;
- produits qui peuvent modifier le fonctionnement de certains organes comme le foie, le système nerveux... Selon les produits, ces effets toxiques apparaissent si l'on a été exposé une seule fois ou bien à plusieurs reprises ;
- produits qui peuvent entraîner de graves effets sur les poumons et qui peuvent être mortels en pénétrant dans les voies respiratoires (après être passés par la bouche ou le nez ou bien lorsqu'on les vomit) ;
- produits qui peuvent provoquer des allergies respiratoires (asthme, par exemple).

Ces produits empoisonnent rapidement, même à faible dose. Ils peuvent provoquer des effets très variés sur l'organisme : nausées, vomissements, maux de tête, perte de connaissance ou d'autres troubles plus importants entraînant la mort.

Ces produits ont un ou plusieurs des effets suivants :
- ils empoisonnent à forte dose ;
- ils sont irritants pour les yeux, la peau ou les voies respiratoires ;
- ils peuvent provoquer des allergies cutanées (eczémas) ;
- ils peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges.

Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...).

ECOLE HUGUES AUFRAY

modification des **barrières**

Suite aux remarques des parents d'élèves sur l'installation des barrières devant l'école Hugues Aufray, une modification a été faite afin de permettre aux piétons de marcher librement sur le trottoir. Cela ne remet pas en cause la partie sécurité pour la sortie des classes mais assure un bon fonctionnement pour tous les usagers.

INFOS administratives

Renouvellement des Pass Séniors Plus pour l'année 2013

Les personnes âgées de 60 ans et plus, non imposables, bénéficiant du Pass Sénior Plus, sont priées de se présenter en Mairie aux heures d'ouverture des bureaux, avec leur Pass Sénior Plus (carte de bus Trans Fensch) et leur avis de non-imposition pour l'année 2012.

Délivrance et renouvellement de la carte nationale d'identité

La carte nationale d'identité est **valable 10 ans** mais vous devez la faire modifier en cas de changement de domicile.
Dans ce cas, il faudra vous munir de deux photos d'identité, une facture de justificatif de domicile et l'ancienne carte d'identité.
L'obtention d'une nouvelle carte d'identité se fait à la mairie. Vous devrez vous munir des pièces suivantes :
• 2 photos d'identité sur fond clair et de face,
• votre acte de naissance de moins de trois mois (à demander en Mairie du lieu de naissance),
• un justificatif de domicile (facture EDF, France Telecom...)
• l'ancienne carte d'identité s'il ne s'agit pas d'une première demande.

Pour les personnes majeures vivant au foyer des parents, une attestation sur l'honneur des parents est nécessaire pour justifier du domicile.
Pour les personnes nées hors de France ou ayant les deux parents nés hors de France, un certificat de nationalité française ou l'acte de naturalisation est nécessaire.

Autorisation de sortie du Territoire

Les autorisation de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées à compter du 1er janvier 2013. C'est ce qu'indique une circulaire du 20 novembre 2012.

Délivrance d'un passeport

Pour obtenir un passeport, vous devez fournir les pièces suivantes :

• Un timbre fiscal de 86 euros pour une personne majeure
• Un timbre fiscal de 42 euros pour une personne de 15 à 17 ans
• Un timbre fiscal de 17 euros pour une personne de moins de 15 ans.
• votre acte de naissance de moins de trois mois,
• 2 photos d'identité,
• votre carte d'identité en cours de validité,
• un justificatif de domicile (EDF, France Telecom...)
• votre ancien passeport, le cas échéant.

Nous vous rappelons que la Mairie de Cattenom n'est pas habilitée à recevoir les demandes de passeport, aussi, il faudra vous adresser à la Mairie de Thionville, Sierck-les-Bains ou Yutz.
Une prise de rendez-vous est nécessaire.

Cattenoms'équipe

instruments musique

La Commune complète la collection d'instruments de musique du CLC avec 2 timbales, 2 hautbois et 1euphonium.

renfort technique

La commune de Cattenom se dote d'un nouvel engin agricole. Il s'agit d'un engin télescopique de marque MERLO. Il a pour équipement, une nacelle, un godet ainsi qu'une fourche.

panneau d'affichage

Un nouvel afficheur électronique pour le stade Alphonse Bohler, avant les nouveaux vestiaires. Bien vu !

la commission de
cadre de vie & embellissement

Par Eric THILL, Marie-Claire Baur, Jacqueline Caron, Dorothée Deparpe, Chantal Prieur, Nadine Thill, Michel Courtebray, Philippe Reitz.

Jean-Pierre MILANESI
en grande conversation avec
la Princesse **Margarita**
BOURBON de PARME

Les Plaines de Cattenom-Sentzich, Terrains de travail pour Chiens d'Arrêt

La Commission d'Utilisation des Chiens de Chasse (CUCC) de la Société Canine Lorraine (SCL), sous la houlette de **Alain EHRMINGER**, a organisé cet été, deux grands rassemblements de chiens d'arrêt.

Le samedi 26 juillet 2012

• 16 jeunes chiens, venus du Grand-Est et même pour un, tout droit de Suède, passèrent l'examen du TAN (Test d'Aptitudes Naturelles).
• 19 chiens furent présentés à une séance de Confirmation – examen morphologique pour l'obtention du pedigree définitif.
• 10 chiens décrochèrent leur brevet de rapport en eau profonde.
• 24 chiens participèrent à différents ateliers d'initiation : à l'arrêt - au rapport - au pistage du canard ou tout simplement pour apprendre à nager ; mais également à la préparation du concours St Hubert et du Brevet International de Chasse Pratique (BICP) ou des Fields …

M. **MILANESI**, qui représentait M. le Maire de Cattenom, honora les lauréats et remit un très beau trophée au meilleur chien de la journée : FIESTA du Prieur de la Roche à Monsieur **Sylvain BOUILLARD**.
Furent également récompensés pour tout le travail qu'ils accomplissent au sein de leur Club et de la CUCC :
- Madame **Danielle BOUTRY**, déléguée du club de l'Epagneul Picard.
- Monsieur **Georges ARLEN**, délégué du club de l'Epagneul Breton.

Les 11 et 12 août 2012

Pour la 6ème année consécutive, nos amis les « **Bataves** » sont venus initier et entraîner leurs chiens à nos méthodes d'éducation et de dressage du chien d'arrêt.
C'est ainsi qu'une délégation de 26 personnes et 16 chiens est venue ensoleiller les plaines de Cattenom, répondant à l'invitation d'Annick et Alain Ehrminger. Les chiens ont pu s'exprimer au travers de 6 ateliers de travail, animés par les moniteurs et spécialistes du chien d'arrêt de la Société Canine Lorraine.
Le travail du chien est une chose, mais la cuisine française fait partie des moments très "sérieux" et incontournables à ne pas manquer, avec entre autres sanglier à la broche et foie gras maison.
Pour les animateurs de la SCL, recevoir ces amis hollandais, sont toujours des moments de bonheur et d'émotion, car ce sont des personnes "hyper" passionnées avec des chiens qui ont un fabuleux instinct de chasse, bien que chez eux la chasse soit pratiquement interdite. La cause : une pression très importante du monde écolo et en résultat – par exemple - une prolifération des oies, l'armée réquisitionnée pour un gazage par milliers de ces animaux …
Un grand plaisir fut aussi d'accueillir la Princesse **Margarita BOURBON de PARME** qui est venue avec son jeune Epagneul de Munster, s'initier à nos méthodes d'éducation du chien d'arrêt. Monsieur MILANESI lui remit en souvenir, un livre dédicacé par Monsieur le Maire et une médaille gravée.
Tous applaudirent et remercièrent ce geste de sympathie et de bienvenue, de la part de notre commune.

QuiC?

par Mauricette NENNIG
et Michèle COURTEBRAY

Photo R.L.

FLORIAN CRUGNOLA

La main à la pâte

La Lorraine a des talents et tout particulièrement à Cattenom où **FLORIAN CRUGNOLA**, apprenti pâtissier chez Monsieur et Madame **NAZIMEK,** vient de décrocher le titre de meilleur apprenti de Lorraine. Une étape prometteuse avant le concours national.
Sélectionné en dernière minute, Florian a dû mettre les bouchées doubles pour se préparer au concours de Meilleur apprenti de Lorraine.

Par ailleurs, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les papilles s'apprêtent à retrouver le goût de mille saveurs de saison. Parmi les douceurs de cette période, le pain d'épices attise la gourmandise et les souvenirs. Pour l'émission n°2 de Toques et Etoiles, la Région Lorraine revient sur ces traditions gourmandes qu'elle valorise avec de jeunes talents. Le 8 novembre, Florian Crugnola, apprenti pâtissier sélectionné pour défendre les couleurs de la région lors de la finale nationale du concours du Meilleur apprenti pâtissier de France (MAF), a mis sa formation à profit en réalisant des pains d'épices en compagnie du chef étoilé, Michel Roth.
Une farandole de petits biscuits aux parfums de cannelle, de girofle et de muscade, habillés de perles de sucre et de glaçage royal, ont recouvert le plan de travail de la cuisine du CFA de Thionville dans lequel Florian Crugnola a développé son savoir-faire et sa créativité. Aux côtés de Michel Roth, le jeune apprenti a pu faire la preuve de son talent, le temps d'une recette.

Pain D'épices à l'ancienne

Recette pour 20 à 25 pièces

Ingrédients

Pâte mère
1 kg de farine - 20 g d'épices à pain d'épices - 65g d'eau - 340g de sucre
500g de miel de fleur.

Fabrication du pain d'épices
55 ml de lait - 7g de carbonate d'ammonium et 7g de carbonate de potassium (demandez-les à votre patissier) - 1 œuf.

Glace royale
2 blancs d'œuf (70g) - 270g de sucre glace - 10 gouttes de vinaigre blanc.

Les ustensiles
Un robot batteur - une casserole - un rouleau pâtissier - un cornet pâtissier un pinceau - des récipients

Fabrication de la pâte mère

• Pesez la farine et les épices pour pain d'épices et mélangez-les dans la cuve du robot.
• Dans une casserole, mettez l'eau puis le sucre. Portez le tout à ébullition en remuant pour éviter une caramélisation. Ajoutez le miel hors du feu et remuez pour incorporer le miel au sirop.
• Ajoutez petit à petit le sirop avec le miel dans le mélange farine/épices dans le robot en faisant tourner le tout au crochet à petite vitesse. Le mélange doit être homogène.
• Mettez la pâte obtenue dans un récipient, filmez-la et laissez reposer une semaine dans une pièce tempérée.

Fabrication du pain d'épice

• Etalez la pâte sur une plaque et laissez la reposer pendant 2h. Découpez-la en petites parties pour accélérer le processus.
• Préchauffez votre four sur 180°.
• Mettez chaque carbonate dans 2 récipients séparés et répartissez la moitié du lait dans chaque récipient pour diluer les carbonates.
• Mettez la pâte tempérée dans la cuve du robot et faites tourner avec le crochet à petite vitesse en incorporant petit à petit les carbonates séparément mais sans trop travailler la pâte pour ne pas « épuiser » les agents levants.
• Etalez au rouleau pâtissier la pâte obtenue sans oublier de fariner la table au préalable. L'épaisseur doit être uniforme et comprise entre 2 à 4mm.
• Réalisez les formes que vous désirez avec toute la pâte et disposez-les sur une plaque.
• Une fois les formes détaillées, appliquez une couche régulière d'oeufs battus avec un pinceau sur le pain d'épices sans que l'oeuf ne coule sur la plaque.
• Enfournez les pains d'épices pendant 5 minutes en surveillant. Le pain d'épices doit avoir une croûte assez solide.
• Laissez refroidir.

Glace Royale

• Mettez les blancs d'oeufs dans la cuve du batteur et ajoutez-y le sucre glace puis commencez à mélanger à petite vitesse pour incorporer les blancs et le sucre glace. Augmentez ensuite la vitesse à son maximum pour faire monter l'appareil comme une meringue. Ajoutez le vinaigre à la fin du mélange en laissant le batteur tourner.
• Remplissez un cornet pâtissier avec la glace royale et coupez l'extrémité assez finement pour avoir plus de précision.
• Décorez vos pains d'épices.

Décoration

• Placez les pains d'épices sur la table et avec votre cornet laissez libre cours à votre imagination.

La Réflexologie

Votre réflexe Bien-être

Il s'agit d'une pratique manuelle et naturelle, dont l'une des particularités est la réflexologie plantaire. Le corps humain est représenté en miniature sur le pied. Par des pressions et massages sur ces «**zones réflexes**», le réflexologue va pouvoir localiser les tensions et rétablir l'équilibre dans chaque partie du corps concernée.

Les bienfaits de la réflexologie sont multiples, notamment pour réduire le stress et la nervosité, favoriser le sommeil, améliorer la circulation sanguine, aider le corps à se débarrasser des toxines et également soulager certains maux comme les problèmes de digestion et autres ….
Cette manipulation plantaire vous procurera un bien-être des plus reconnus.

N'hésitez pas à prendre contact avec Mme **Béatrice SCHNEIDER**, qui se fera un plaisir de soulager tous vos maux.
Uniquement sur RDV à votre domicile ou en entreprise.

Tél : **06 72 45 40 42** - Email : bsreflexo@yahoo.fr

CRAZY-CAKE

Cake design

Depuis le 1er février 2013, M. **Rachid BRAÏK** a ouvert son atelier au 18 rue des Châteaux. Bien connu au sein de la commune, où il exerçait déjà ses talents de *cake designer* depuis 5 ans, il nous livre sa passion à travers la confection de gâteaux événementiels.
Ses œuvres sont un régal pour le plus grand bonheur de nos papilles ainsi que pour nos yeux. Tout est réalisable, il suffit de lui soumettre vos désirs et ils se réaliseront. Pour 15 personnes minimum, il vous proposera des gâteaux en 3D, gâteaux d'anniversaire, gâteaux de mariage, cupcakes, vous n'aurez que l'embarras du choix.

Ses perspectives d'avenir :
- L'embauche d'une personne afin de l'assister dans ses fonctions pour développer d'autres produits et être performant pour la haute saison.
- Offrir à sa clientèle un panel de délicieux chocolats.
- Partager son savoir faire ; pour cela, il propose un atelier de décoration de gâteaux pour les particuliers.

Le 1er Atelier aura lieu le samedi 27 avril 2013. Pour toute inscription et réservation se connecter sur www.**crazycake.fr.**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET COMMANDE :
PRENDRE RDV PAR MAIL : **crazycake@orange.fr**
OU TÉL : **09 67 22 53 46** OU **03 82 58 53 46**

Questions : Pourquoi l'église de Sentzich est-elle fermée ?

Réponse : Il a fallu arrêter le chauffage : la chaudière étant défectueuse; au démarrage, des gaz de combustion et de la suie sont envoyés dans l'église. Il sera sans doute nécessaire de changer tout le corps de chauffe et de refaire les contrôles.
Un essai devrait avoir lieu fin février 2013 avec un fumigène.

Les marchés seront lancés. Après le choix de l'entreprise, les travaux devraient durer 3 à 4 mois.

Questions : Pourquoi la tranche 4 de Cattenom est à l'arrêt alors que nous sommes encore en hiver ?

Réponse : Dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 février 2013, les techniciens et ingénieurs de la centrale nucléaire EDF de Cattenom ont procédé à la mise à l'arrêt programmé de l'unité de production n°4. Comme tout type d'arrêt programmé, la Visite Décennale permet de procéder au remplacement d'un tiers du combustible contenu dans le réacteur (le cœur du réacteur contient 193 assemblages de combustible, qui sont remplacés par tiers tous les 18 mois) et de réaliser des essais et des travaux de maintenance tels que le rebobinage de l'alternateur.
La Visite Décennale comporte 3 étapes incontournables : l'épreuve hydraulique qui permet de s'assurer de l'étanchéité et de la robustesse du circuit primaire, le contrôle intégral des soudures de la cuve du réacteur et enfin l'épreuve de l'enceinte du bâtiment réacteur, qui permet de contrôler son étanchéité. Ce sont 2 000 à 2 500 personnes qui, au plus fort de l'activité, seront présentes sur le site, avec jusqu'à 1 500 salariés d'entreprises prestataires.
D'une durée d'environ 3 mois, cet arrêt permet de démontrer le bon état des installations afin d'obtenir l'autorisation de l'Autorité de Sûreté Nucléaire d'exploiter 10 années supplémentaires.
Les unités de production n°1, 2 et 3 de la centrale nucléaire de Cattenom sont à pleine puissance pour répondre aux besoins du réseau électrique.

Formulez vos questions par écrit et déposez-les dans la boîte aux lettres de la Mairie ou par e-mail commune-de-cattenom@wanadoo.fr à l'attention de Jacqueline Caron.

C Vous qui le dites

Questions, observations… et réponses

par Jacqueline CARON et Bernard ZENNER

Questions : Le téléphone avec le réseau câblé de Cattenom sera-t-il bientôt opérationnel ?

Réponse : Vous voulez vous abonner? Il suffit de téléphoner à Régicom pour en faire la demande, depuis début février 2013. Vous trouverez l'offre triple play dans la rubrique infos de la commune de ce Terroir.

Questions : Déneigement des aires piétonnes du domaine public.

Réponse : Onze personnes et un tracteur spécialement équipé sont mobilisés pour déneiger à partir de 8 heures.
Le parking Charles Péguy desservant trois médecins, un dentiste et un cabinet de kinésithérapie est traité en premier lieu, suivent ceux de la Résidence d'Automne, du Collège, de la Maison de l'Enfant et le parking Saint Exupéry. La rue des châteaux est dégagée afin de faciliter l'accès aux différents commerces et à la mairie puis c'est au tour du parking Victor Hugo et de celui du PSPG.

Parallèlement, les équipes de voirie procèdent manuellement au déneigement et au salage des entrées et trottoirs devant les écoles et les bâtiments publics.
Toutes les écoles ayant un préau sous lequel les élèves peuvent s'abriter, les cours de récréation sont déneigées en dernier lieu, de même pour le parking du tennis.

Questions : Gratter la neige du trottoir à 5 heures du matin et réveiller tout le quartier, est-ce légal ?

Réponse : Comme indiqué dans un précédent article, par arrêté municipal, les riverains de la voie publique ont l'obligation de déneiger devant leur propriété. Il est à noter que dans certaines villes, le personnel de voirie débute sa mission vers 5 heures. Peut-on reprocher à cette personne un geste citoyen occasionnant du bruit et l'assimiler à du tapage ? Cela reste de l'appréciation des forces de l'ordre.

Questions : Au parcours de santé je vois souvent des chiens en liberté ; y a- t-il une règle sur ce type d'équipement ?

Réponse : Aux termes de l'article L.211-22 du code rural et de la pêche maritime : les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens.
- Les chiens doivent être tenus en laisse et muselés (selon la catégorie).
- Les chiens errants saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière.

Sur la commune de Cattenom, nous avons un arrêté n° 04 du 12 avril 1999, obligeant leur propriétaire à tenir en laisse leurs chiens à proximité et autour des étangs. Le non-respect de l'arrêté entraîne une contravention de 1ère classe (11 euros). DIVAGATION D'ANIMAL DANGEREUX : contravention de 2ème classe (35 euros).

Questions : Vitesse excessive de certains véhicules de la commune dans les rues de Cattenom ?

Réponse : Les employés de la commune s'exposent, comme tout autre conducteur, en cas d'infraction constatée à devoir s'acquitter d'une amende et à avoir un retrait de points sur leur permis de conduire.

CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU EGARD AUX CIRCONSTANCES : contravention de 4ème classe (amende forfaitaire 135 euros – minorée à 90 euros). Celle- la n'est pas relevée à l'aide d'un cinémomètre (contrôle avec l'appareil), mais au vu des circonstances de circulation, route étroite, glissante.

CONDUITE D'UN VEHICULE DANS DES CONDITIONS NE PERMETTANT PAS AU CONDUCTEUR DE MANŒUVRER AISEMENT : contravention de 2ème classe (amende forfaitaire 35 euros – minorée à 22 euros), vise le nombre de passagers, leur position, les objets transportés ainsi que la position du conducteur (lire, se restaurer au volant….).

REMERCIEMENTS TERROIR

Un grand merci aux personnes qui ont déposé en mairie matériel et linge de maison (sans oublier les peluches !) au profit des refuges et associations.

Ont été fournis, parfois en grande urgence :
- le refuge du Joli-Bois à Moineville (54) : ses protégés ont eu chaud cet hiver grâce aux couvertures données ;
- l'A.L.D.P.A., association de protection du Longuyonnais ;
- l'école du chat de Valmont (les familles d'accueil avaient un besoin criant de linge pour installer confortablement une flopée de chats et chatons récupérés en urgence) ;
- et le refuge du Mordant à Toul, dont une bénévole a récupéré les dernières peluches.

L'opération continue…. merci pour eux.

P.S. : Jeux et jouets sont également récupérables, ils seront revendus lors des marchés de Noël au profit de l'A.L.D.P.A.. Opération renouvelée chaque année.

PHARMACIE de Cattenom
Nouveaux horaires

du lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 19h30

le samedi :
9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00

RAPPEL

La collecte du tri sélectif se fait tous les mardis.

Sortez vos poubelles !

Ramassage des
ordures ménagères
les jours fériés

Le service de ramassage des ordures ménagères sera assuré le **lundi 1er avril** (lundi de Pâques) et **le lundi 20 mai** (lundi de Pentecôte).

INFORMATION CHASSE

Le produit de répartition de la chasse pour les exercices 2011-2012 non perçu par les propriétaires à ce jour peut être recouvré auprès de la Trésorerie Principale Trois Frontières.

Cattenom

Les numéros utiles

Mairie - 15 rue des Châteaux - 57570 CATTENOM	03 82 82 57 00
Fax : 03 82 55 39 82	
• Adjoints	03 82 82 57 03
• Comptabilité	03 82 82 57 04
• Police municipale	03 82 82 57 06
• Location de salles	03 82 82 57 00
CCAS	03 82 82 57 07
Mairie Annexe Sentzich - 22 rue du Gal Leclerc-Sentzich	03 82 55 40 38
Crèche - Halte-garderie "Les Touchatouts"	03 82 83 08 00
Accueil péri et post-scolaire, centre aéré	03 82 83 08 01
Accueil ados	03 82 55 33 28
Relais assistance maternelle Roussy-le-Village	03 82 53 59 68
Gendamerie d'Hettange-Grande (dépôt de plainte, procuration)	03 82 53 19 69
Gendamerie (PSPG de Cattenom) route de Luxembourg	03 82 59 64 80
Presbytère de Cattenom - Archiprêtre	03 82 85 79 03
Conseil de Fabrique Cattenom - Président : Francis THIRY	03 82 55 42 85
Conseil de Fabrique Sentzich - Prés.te : Christiane STECKMAN	03 82 55 40 27
Chalet - 1 rue du Bac	03 82 55 48 09
Bibliothèque médiath. Espace Culturel V. Hugo - rue des Châteaux	03 82 52 84 65
Stade municipal Alphonse Bohler - Lieu-dit Gries	03 82 55 31 66
Centre Socio Culturel - Espace Yves Duteil - avenue de Gaulle	03 82 55 49 95
Syndicat des Eaux - 15 rue des Châteaux	03 82 82 57 00
Communauté de Communes de Catt. et Env. - 2 av. de Gaulle	03 82 82 05 60
Casino Municipal - avenue du Gal de Gaulle	03 82 55 42 13
Gymnase Municipal - route du Luxembourg	03 82 55 43 97
Services Techniques - rue Victor Hugo	03 82 52 83 31
Maison de retraite Résidence d'Automne	03 82 55 39 39
Canal local “Reflets“	03 82 52 84 65
Déchetterie de Cattenom	03 82 82 05 60
Régicom - le câble (le matin)	03 87 63 54 15
Piscine de Breistroff-la Grande	03 82 59 66 55
Centrale Nucléaire de Cattenom	03 82 51 70 00
Visite du Galgenberg	03 87 62 60 30

POLICE 17
SAPEURS POMPIERS 18
URGENCES MÉDICALES 15

Etablissements Scolaires

Collège Charles Péguy	03 82 59 89 00
Ecole Elémentaire Pompidou	03 82 55 42 16
Ecole Elémentaire Hugues Aufray Sentzich	03 82 55 46 62
Ecole Maternelle Marie Laure Marson Sentzich	03 82 55 45 65
Ecole Maternelle Victor Hugo	03 82 55 33 22
Ecole Maternelle Champêtre	03 82 55 45 79

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

PERMANENCES

Adjoints

MAIRIE DE SENTZICH
Mardi de 11h à 12h :
Jean-Pierre MILANESI

MAIRIE DE CATTENOM
Du mardi au vendredi de 9h à12h :
Jean-Pierre MILANESI
(le lundi uniquement sur rendez-vous)

Sur rendez-vous :
Bernard ZENNER

Samedi : permanence de 10h à 12h

CCAS

Le mercredi de 10h à 11h.
Tél. : 03 82 82 57 07

CPAM en mairie

Cette permanence ne sera plus assurée à l'avenir.

CHANGEMENT

Conciliateur de justice

Madame Renée Bail
Tous les vendredis de 13h30 à 16h00.
Sur rendez-vous : selon les demandes
tél : 03 82 82 57 00

Messagerie de la commune
contact@mairie-cattenom.fr

Site internet de la commune
www.mairie-cattenom.fr

N° de Météo France : 3250

Cattenom enfête

les estivales 1er et 2 juin 2013

ESTIVALES EDITION 2012

ESTIVALES EDITION 2013

THE RUBETTES LE 1ER JUIN !

LES ESTIVALES 2 CATTENOM
6E ÉDITION

1er et 2 juin 2013
« Place de l'Esplanade & place St Vincent de Paul »

L'événement :

Ils sont de retour pour une dernière tournée et la légende est intacte !
30 millions d'albums écoulés en France de 1974 à 1979,
40 ans de succès,15 Hits classés dans le Hit-Parade
dont le n°1 Mondial «Sugar Baby Love».

« THE RUBETTES
Featuring Alan Williams »
seront à Cattenom, le samedi 1er juin à partir de 20h !

Musique...

- Flying Orkestar
- HEP !
- Anatol Jazz Band
- Saxitude
- Franz Peter et ses bavarois
- JAD
- Coup d'Pouce Coup d'Coeur
- Far West country music band
- Les carioca's
- Cuba Con Sabor et ses danseuses
- Folklore portugais de Dudelange

...& Fête !

Brocante, vide-greniers, Marché du Terroir, Restauration, Petit train Touristique, Exposition véhicules anciens, Démonstrations de combat Stand de tir, Animations pour enfants…

Organisé grâce à une collaboration entre la Mairie de Cattenom et les associations Cattenom Loisirs Culture, Arcades, Association franco-polonaise, Catonisvilla, Chevrons sans frontières, Le Sou des Ecoles, Nauticat, Aikido Club, Judo Club, Tennis Club, Le Souvenir français, Ligne Maginot Secteur Fortifié du Bois de Cattenom, Gymnastique volontaire, Coup d'Pouce Coup d'cœur, US Cattenom…

Programme et horaires sur www.estivales2cattenom.com

LE GROUPE FLYING ORKESTAR

CATTENOM EN FETE est une association sympathique et dynamique, toujours prête à faire la fête et surtout à l'organiser pour le plus grand plaisir des habitants du village,

Toujours sur la brèche, même si parfois la météo nous joue des tours, nous avons pris pour devise «***Bonne humeur et convivialité !***». Nous sommes toujours prêts à échanger des coups de mains avec les autres associations pour faire vivre Cattenom en partenariat avec les élus municipaux qui sont notre soutien indéfectible.

Les perspectives pour 2013 sont particulièrement riches en événements, avec une échéance particulièrement importante, celle des Estivales2Cattenom les 1er et 2 juin. La venue du groupe mythique des années 70, **The Rubettes**, va, nous le pensons, attirer les foules.

Aussi, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour assurer le service et la restauration.

En dehors de cet événement majeur, nous serons présents le 13 juillet pour le feu d'artifice, les 27 et 28 juillet à l'occasion de la fête patronale de Sentzich.

Nous ne saurions manquer de participer à la Saint-Nicolas et nous terminerons l'année 2013 en beauté par la Saint-Sylvestre au casino.

Nous n'oublierons pas de remercier tous les bénévoles, comme nous savons le faire, en organisant une belle fête. Pour mieux nous connaître et, éventuellement, nous rejoindre :

Un site : **www.cattenomenfete.fr**
Une adresse mail : cattenom.en.fete@orange.fr

brocante

Une brocante vide-grenier dans les rue de Cattenom est prévue le dimanche 2 juin 2013.
Renseignez-vous auprès de l'Aïkido Club tél. ***06 02 39 71 62.***
Fiche d'inscription à télécharger sur : http://aikido-cattenom.net

Exposition de crèches
par Catonisvilla.

Le Marché de Noël

PROPOSÉ PAR LE CLC

Saint Nicolas

Le défilé

Quel souffle !

Cattenom

Le défilé

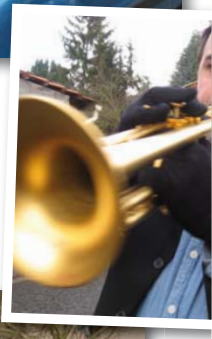

Nauticat

Chevrons sans frontières

Défilé de St Nicolas le 2 décembre 2012, la pluie nous a épargné mais pas le froid !

Saint Nicolas

Toujours autant gâtés…

Hot dog ou vin chaud ?

La pause café
Place St Vincent

Les uns les cuisent, les autres les mangent !

Toujours présents…

Catonisvilla

Cattenom et Sentzich
de 1789 à 1793 (1ère partie)

Charles-Frédéric Durbach, né le 15 avril 1763 à Cattenom, dans l'hôtel particulier jouxtant la mairie actuelle, et décédé à Tarbes le 16 septembre 1827, à l'âge de 64 ans. Notable de Cattenom, amoniateur des biens des Chevaliers Teutoniques, connu pour ses écrits en agronomie dès les années «1780», il n'hésite pas à s'engager politiquement entre 1789 et 1792. Elément modéré, il a connu un premier exil entre 1794 et 1796, suite à la période de Terreur de la révolution, puis un second, sous la Restauration, après la chute de Napoléon Ier, de 1815 à 1819, en raison de son soutien affiché à l'empire.

La personnalité de Charles-Frédéric Durbach

Le second grand personnage de l'époque révolutionnaire à Cattenom est issu de la famille Durbach, installée dans une partie des locaux jouxtant l'actuelle mairie. Il s'agit de Charles-Frédéric Durbach, né à Cattenom, le 15 avril 1763 et baptisé dès le lendemain, le grand intellectuel et homme d'affaires de la famille. L'actuelle mairie de Cattenom est constituée d'un corps de bâtiments datant du 18ème siècle, légèrement remodelé au 19ème siècle par l'adjonction d'une petite tour avec un toit en pavillon. L'architecte rénovateur est un certain Nicolas Maurice Derobe (1792-1880), le même qui a construit l'église paroissiale en 1827. Il a travaillé sur les instructions d'Esprit Urbain Hyppolite Gand, le nouveau propriétaire des lieux.

A l'issue de cette rénovation le château est scindé en deux : une partie, l'ancien presbytère devenu mairie en 1981, a été un hôtel particulier appartenant d'abord aux Franchessin puis aux Gand (les deux familles étant apparentées) ; l'autre partie a appartenu aux Durbach puis aux Thierry avant d'être achetée par le commandant Bouchez en 1870. Charles-Frédéric Durbach se fait connaître dès les années «1780», il a alors un peu plus de 20 ans, pour ses connaissances en agronomie et devient une sorte de physiocrate, en militant pour le développement des prairies artificielles dans le canton de Cattenom, une des façons de supprimer la jachère, l'autre étant l'introduction de la pomme de terre sur les parcelles devant être au repos pendant un an. La suppression de la jachère dans l'assolement triennal est le grand objectif des physiocrates et la région de Cattenom a été parmi les premières à cultiver la "Grumpir", la pomme de terre.

La famille Durbach, une obscure famille de meuniers originaires de Kitzing, est installée à Cattenom depuis1756, Mathias Durbach, fils de Jean Henry Durbach, meunier de Kitzing depuis 1713, obtenant alors qu'on lui confie la gestion des biens des chevaliers Teutoniques. Il semble que la femme de Mathias, Catherine Themel ou Temmels, restée veuve avec 5 enfants, ait été une maîtresse femme, fort avisée dans les affaires, qui a consolidé les prétentions de la famille Durbach. Mais le plus célèbre membre de la famille est sans conteste, le fils de Mathias, Charles-Frédéric. Il conserve la gestion des biens et des bâtiments des chevaliers Teutoniques, et notamment la jouissance de la belle ferme fortifiée, située sur l'actuelle Place St Vincent de Paul. Cette ferme rebâtie en 1615 (avec des pierres de réemploi de 1562) et transformée, une première fois au 17ème siècle, puis dans son état actuel au 18ème siècle, avec l'ajout de 2 tours à pavillons entourant une porte cochère. Il gère aussi les biens du Deutsches Haus à Koecking, avec le titre d'amoniateur (ou admoniateur) de ces biens.

Il réside dans la commanderie de l'ordre à Cattenom, bâtiment où il est né, épouse Anne-Marie Himmer, avant de devenir syndic de la commune et d'être élu député suppléant du Tiers-état aux Etats Généraux de 1789. En 1790, il est élu maire de la commune et membre du Directoire du département de la Moselle, chargé de l'administration des biens du château de Cattenom. Elément modéré, il proteste cependant, en 1792, avec deux de ses collègues du directoire, le secrétaire en chef du directoire, Berteaux, et l'ingénieur Faget, contre la vente illégale de l'abbaye de Wadgaz. Cette protestation lui vaut d'être condamné à mort avec ses deux collègues et il doit se cacher puis fuir momentanément, en mars 1794, au Luxembourg (et pourtant une de ses tantes a épousé le général et ministre de la guerre Lazare-Louis Hoche), puis passe 10 ans au château de Wald en Basse-Autriche.

.../...

Cattenom et Sentzich
de 1789 à 1793 (1ère partie)

Sous le Consulat, il est élu député au Corps Législatif et réélu en 1808, époque où il est devenu un notable considérablement enrichi et où il habite rue de la loi à Paris, dans l'hôtel de Valois. Par exemple, dès 1792, il a pu acheter, en tant que bien national, l'ancienne abbaye St Martin des Glandières à Longeville-lès-St-Avold, ce qui lui permet des rentrées substantielles d'argent. En contrepartie, les biens qu'il gérait à Cattenom sont mis sous séquestre, les biens des ordres monastiques étant transformés en Biens Nationaux par les députés révolutionnaires. Il habite donc à Longeville-lès-St-Avold, de 1792 à 1974, avant de devoir fuir et se cacher. Il y fait ériger, en 1796 ou 1797, dans les communs, une distillerie d'alcool de pommes de terre, la «Schnaps boutique», activité confiée par la suite à l'un de ses trois fils, Antoine, qui en fait une vaste distillerie semi industrielle, au 19ème siècle. A la Restauration et bien qu'il ait fait partie de la délégation venue à l'Elysée réclamer le départ de Napoléon après le désastre de Waterloo, il est à nouveau proscrit de France en 1815. Il s'exile d'abord en Belgique puis au Luxembourg et enfin en Bohême. Il est à nouveau autorisé à rentrer dans son pays en 1819, séjourne quelques temps à Longeville-lès-St- Avold, achète un nouveau domaine à Courcelles-Chaussy et finit ses jours près de sa fille, Adolphine Amélie, épouse de Victor La Crampe, à Tarbes où il meurt le 16 septembre 1827, âgé de 64 ans. Son fils aîné, Joseph-Léopold, né à Thionville en 1785, baptisé à Cattenom, fait une carrière militaire après avoir fait ses études à Polytechnique dont il sort en 1803. Il est nommé lieutenant-colonel le 28 décembre 1813 puis colonel directeur d'artillerie à Bayonne le 22 juillet 1824, tout en étant officier de la légion d'honneur et chevalier de St Louis. Il meurt en 1830 à 45 ans à peine. Son second fils, Sébastien-Félix, né en 1789, et lui aussi mort en 1830, a été capitaine de cavalerie et était l'époux de la fille du général et baron Seulle de Courcelles-Chaussy. Le dernier, Antoine, a pris en main la gestion des biens de la famille à Longeville-lès-St-Avold. De nos jours, il reste des Durbach en France, au Luxembourg, en Allemagne et même aux Etats-Unis ou au Chili.

Quant à la ferme des chevaliers Teutoniques, elle est acquise par Jacques Steinmetz (1782-1824), originaire de Téterchen et notaire de son état. A sa mort prématurée (à l'âge de 42 ans), sa veuve Anne-Marie Scharff (1780-1865), gère les biens et élève ses 6 enfants. La ferme passe aux mains d'un des fils, Mathias-Auguste Steinmetz (1810-1896), cultivateur puis à la fille de celui-ci, Anne Steinmetz (1870-1910). Celle-ci a épousé Jean-Pierre Terver (1864-1928), originaire d'Esing-lès-Rodemack, et leur fils Clément Terver (1897-1972) hérite de leurs biens. Clément Terver était le père de Marie Wonner, récemment décédée et dont le fils cadet, Roger, exploite toujours la ferme, depuis le décès de son père, Jean Wonner, en 1971.

La personnalité de Henry (ou Henri) Juving (ou Juvain)

Henry Juving est né le 10 février 1736 à Cattenom, fils de Juving Mathias, chanvrier, manouvrier et cordier et de Madeleine Konn, fille d'Henri Konn, laboureur et échevin de justice. Il est mort à Cattenom le 3 mars 1819. Il est devenu menuiser et propriétaire de la commune, ce qui signifie qu'il a su acheter (ou hériter par sa mère) assez de terres pour devenir un cultivateur disposant d'un attelage, de ceux qu'on appelait des laboureurs et qu'on surnommait les «coqs du village». Il faisait donc partie de l'élite paysanne. Après son mariage avec Madeleine Attert, née le 2 novembre 1736 à Cattenom, fille de Nicolas Attert, tonnelier et de Marie-Madeleine Trommer, le 23 avril 1765 à Cattenom, il est même qualifié de bourgeois. L'un de ses frères, François, né le 8 février 1838, est fortier du roi, garde du bois et cultivateur alors qu'un cousin est maître-menuisier. Le couple donne naissance à 9 enfants, entre 1766 et 1780, 6 garçons et 3 filles (et 4 enfants meurent de façon précoce, l'aîné Henri à l'âge de 16 ans, deux autres garçons, le jour même de leur naissance, en 1771 et 1780 et une fille au bout d'une semaine de vie en 1776) avant que l'épouse ne décède le 24 septembre 1795 (ou 2 vendémiaire an IV).
L'un de ses fils, **Jean-Baptiste**, est percepteur des contributions directes à Koenigsmacker en plus de sa position de maître-menuisier et de propriétaire à Cattenom.

Le second, **François**, est capitaine de cavalerie et il est fait Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur.

Le dernier, **Pierre**, reste artisan cordonnier (il a été conscrit de l'an 9 mais réformé à cause de sa taille) et ses deux soeurs épousent aussi des artisans, un cordonnier et un tisserand.

Henry Juving est donc l'exemple d'un parvenu, sachant lire et écrire, qui a su devenir un cultivateur aisé tout en restant maître-artisan. Probablement a-t-il aussi su acquérir des Biens Nationaux à partir de 1792 à l'instar de Jean-Baptiste Bodron et de Charles-Frédéric Durbach pour devenir un petit notable de Cattenom et traverser sans encombres les années troublées de la Révolution et de l'Empire.

Catonisvilla

Charles-Frédéric Durbach était amoniateur des biens des chevaliers Teutoniques et jouissait à ce titre de la belle ferme fortifiée, l'actuelle ferme Wonner, située Place St Vincent de Paul. Cette ferme rebâtie en 1615 avec des pierres de réemploi de 1562 a été transformée, une première fois au 17ème siècle, puis dans son état actuel au 18ème siècle, avec l'ajout de 2 tours à pavillons entourant une porte cochère. Au 18ème siècle, Charles-Frédéric Durbach gère aussi les biens du Deutsches Haus à Koecking.

Charles-Frédéric Durbach a acheté l'ancienne abbaye bénédictine de St Martin des Glandières à Longeville-lès-St-Avold lorsqu'elle a été classée Bien National pour la somme de 101 000 livres. Il y a installé une distillerie d'alcool de pommes de terre (donc de fabrication de vodka) que son fils a transformé en établissement industriel au cours du 19ème siècle. En 1905, l'abbaye est revendue à l'évêché de Metz, qui confie le bâtiment à l'ordre franciscain. Un terrible incendie ravage le bâtiment en 1937, mais grâce à l'aide de la population, il est entièrement rénové en moins de deux ans. Après la Libération, les moines continuent la réhabilitation et construisent une chapelle. Le monument est finalement vendu à la caisse primaire d'assurance maladie de Thionville en 1954 et devient ainsi la maison de repos et de convalescence Notre-Dame de la Paix, agréée depuis 1986. Charles-Frédéric Durbach a aussi acquis un domaine à Courcelles-Chaussy avant de se retirer à Tarbes chez sa fille.

Catonisvilla tient à remercier Monsieur **Robert Renault** pour le don de la partie de sa bibliothèque constituée d'ouvrages de luxe relatifs au Général de Gaulle et à la guerre d'Indochine.
Ces ouvrages sont déposés et visibles à "la Maison de la Vie Locale", siège de l'association. Merci Robert !

Adresse : 1, Place Saint Vincent de Paul - Cattenom

Nos doyens félicités et récompensés

Mr Noël et Mme Carmen Krier

Un sewice très bien assuré...

Le repas des seniors

Qui amuse donc tant ces dames ?

Toujours le capitaine Schöenens à l'accordéon

Les écoles de la commune

Les écoliers du CP de Mme Gutfreund

Les écoliers du CP-CE1 de Mme Goult

Cattenom

Les écoliers du CE1 de Mme Lacoste

Les écoliers du CP-CE1 de Mme Gaillart et les CE2-CM1 et CM2 de M. Malherbe

Quel talent !

Saint Nicolas

Patron des écoliers

Spectacle au casino par les élèves.

Les écoliers du CE2 de Mme Acker

Les écoliers du CM1 de Mmes Steichen et Louis

Les écoliers du CM1-CM2 de Mme Bail

Les écoliers du Cm2 de Mme De Sousa

Même pas peur !

Les enfants de la maternelle Victor Hugo de Mmes Furlani, Hardy et Klowas

Saint Nicolas

Patron des écoliers

Visite les maternelles

Les enfants de la maternelle Champêtre de Mme Garber

Les enfants de la maternelle Champêtre de Mme Plantier

Les enfants de la maternelle Marie Laure Marson de Mme Ottinger et de Mr Barthelémy

C'est naturel ...

Ecole maternelle Champêtre

Dans la neige : notre Bonhomme.

Ateliers cuisine : petits gâteaux pour Noël dans la classe des moyenne et grande section de Madame Plantier.

Tous Rois et Reines !

Fête de la chandeleur et galette des rois.

ECOLES
GEORGES POMPIDOU ET HUGUES AUFRAY

des nouveaux tableaux - TBI*

La municipalité de Cattenom a changé tous les tableaux "noirs" des classes primaires pour ces TBI.

*Tableaux Blancs Interactifs.

Adieu les tableaux noirs !

Depuis le mois de novembre, 9 classes des écoles élémentaires H.Aufray et G.Pompidou ont été équipées de TBI. Ces tableaux blancs interactifs remplacent désormais les traditionnels tableaux noirs. Merci à la commune pour cet achat. Ce nouvel outil permet une approche parfois plus ludique des apprentissages et motive tous les élèves. Il permet aux enseignants d'accéder rapidement à des documents ou des photos par le biais d'internet et par la lecture de supports vidéo.

Ecole maternelle Marie Laure Marson

"Au pays des châteaux des contes»

Une belle année commence sous le thème du conte !

La conteuse Elisabeth Malgonne est venue nous transporter dans la cour des princes et princesses ... armée de son elfe et de ses 4 petites souris...
Elle a su, grâce à son bâton de pluie, subjuguer petits et plus grands! (les CP et CE1 étaient là!).

A la découverte de l'architecture de Cattenom en traversant les siècles...

Début de la visite ... XI^{ème} siècle ... clocher fortifié ...

Suite de la visite : le château réhabilité en mairie high tech ! Jean-Pierre nous a fait découvrir l'ancienne cuisine du château, les salles du conseil, des mariages avec Marianne...

Puis traversant la rue Charles Péguy, un saut dans le temps ! Nous arrivons ainsi au XX^{ème} siècle, avec l'architecture du collège et au XXI^{ème} siècle avec l'architecture contemporaine du futur bâtiment des Catt'Mômes !

Nous remercions toutes les personnes ayant autorisé notre voyage dans le temps, le conseil de fabrique, Monsieur le maire et Jean Pierre, le principal du collège.

Cattenom

La visite de la salle des mariages...

Sur le chemin de la découverte ....

Expo à Manderen

Début décembre, les élèves de l'école Hugues Aufray sont allés visiter l'exposition de Claude WEISBUCH au château de Manderen. Ils ont ensuite participé à un atelier de gravures et ont créé leur œuvre à la façon de l'artiste.

Ecole élémentaire Hugues Aufray

Le pain du boulanger

Pour la Saint Nicolas, le papa de François et Antoine, boulanger, est venu partager ses connaissances et faire découvrir aux élèves différents pains et différentes graines avec une dégustation à la clé ! Merci beaucoup !

Le tri des déchets

Le 13 décembre, Mme WEY de la CCCE est venue nous présenter une intervention sur le tri sélectif et sur le contenu de nos poubelles. Elle nous a expliqué comment trier nos déchets et ce que l'on pouvait refaire avec le plastique, le métal, le papier…

Nos bouteilles d'eau deviennent des pulls polaires, le plastique, nos stylos… Nos boites en métal redeviennent du métal sous diverses formes.

Le tri permet d'économiser nos ressources naturelles et de réduire le contenu de nos poubelles afin de protéger notre environnement et notre planète !

Vive la neige !

La neige du mois de janvier a rendu les enfants heureux, le maître et la maîtresse leur ont organisé un concours de bonhommes de neige dans les champs ! Chaque équipe a mis du sien pour donner le plus bel aspect à sa création : et voici les résultats !

Les associations de la commune

Les Donneurs de Sang

Donner un baiser, c'est adorable
Donner de l'argent, c'est charitable
Donner son sang, c'est indispensable.

Un geste que chacun devrait faire, geste anonyme et généreux.
Voilà le vœu que les responsables de notre amicale forme pour la nouvelle année.
Un geste vital et nécessaire : les accidents de la route encore trop nombreux, les patients souffant de maladies graves (leucémie, cancer) sont directement concernés et souvent leurs vies en dépendent. Le sang est et restera irremplaçable.

Donner une fois, c'est bien,
Donner plusieurs fois, c'est mieux,
Donner régulièrement, c'est formidable.

Que tous ceux qui sont écartés du don du sang pour des raisons d'âge ou médicales nous aident à convaincre les hésitants puisque nos malades ont besoin d'eux.

Vous nous avez fait l'honneur d'être de notre association en offrant votre sang mais si pour une raison quelconque vous ne pouvez plus donner, vous pouvez toujours être des nôtres, nous en serions très fiers.
Voici notre programme pour l'année 2013 :
Les journées du sang au Casino de Cattenom où nous espérons rencontrer toutes les personnes de bonnes volontés :

• Mercredi 18 avril de 16h à 19h
• Jeudi 18 juillet de 16h à 19h
• Mardi 22 octobre de 16h à 19h

L'Assemblée générale aura lieu **le dimanche 21 avril** au Casino de Cattenom (repas et orchestre).
La journée de détente et marche se déroulera le **dimanche 12 mai** au Chalet de Cattenom.
En ce début d'année, le comité de l'Amicale des Donneurs de Sang vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année et tient à vous remercier pour tout ce que vous avez fait et tout ce que vous allez faire afin que personne ne meure faute de sang.
Merci et à bientôt.

Espérance et Vie

Les fêtes de Noël et Nouvel An sont derrière nous. Notre programme pour 2013 débute par une "Journée Internationale des Veuves" où nous nous réunissons le 2 mars au presbytère pour partager un repas animé par notre archiprêtre, Augustin. Le 16 mars, à Marly, nous retrouverons l'équipe diocésaine pour une "récollection" animée par notre aumônier diocésain, Gérard Kaiser. Le 13 avril, une journée à Domrémy est prévue.

Contactez-nous
03 82 55 43 10 ou 03 82 83 27 44

Les Associations et les conseils

Aikido	• Denis EBERHARDT	06 02 39 71 62
Allaitement et Informations	• Isabelle ENSMINGER	03 82 55 33 25
Association pour le Don du Sang	• Justin RODOLPHE	03 82 55 42 73
Amicale du Personnel Communal	• Sabrina THOUVENIN	03 82 82 57 00
Amicale des Sapeurs Pompiers	• Vincent SORIA	03 82 55 49 60
Arcades	• Edouard COLNOT	03 82 83 08 42
Ass. Coup D'Pouce, Coup D'Coeur	• Amandine SCHEID	06 98 98 56 51
Association Culture Franco Polonaise	• Stephany GUESSARD	06 75 95 74 99
Association Foyer Socio Educatif	• Pascal DERBOULLES	03 82 53 89 00
Ass. Indép. des Parents d'Elèves du Collège	• Michèle MANCINI	03 82 55 36 28
Association Le Sou des Ecoles	• Christel LUTHOLD	06 76 01 13 43
Association Les Catt'Mômes	• Alain PEIGNARD	03 82 83 08 01
Ass. Les Chevrons Sans Frontières	• Jean-Luc KUHN	03 82 55 45 34
Les Carnassiers	• Cédric MILTGEN	06 49 48 12 63
Catonisvilla - secrétariat	• Francis THIRY	03 82 54 18 37
Cattenom Loisirs Culture - secrétariat	• Jean-Pierre JUNGLING	03 82 55 49 95
Cercle Nautique du Centre Europe	• Charles GUERDER	03 82 55 35 23
Chorale Sainte Cécile	• Bernard BAUR	03 82 55 41 36
Chorale Saint Jacques	• Emilie BETTEMBOURG	03 82 55 45 26
Club du 3è Age Rencontre et Amitié	• François PRETE	03 82 55 37 55
Club de Pêche Les Cyprinidés	• Roland BABEL	03 82 50 31 53
Comité des Fêtes	• Jean-Pierre GIORDANO	06 61 25 98 03
Espérance et Vie	• Monique TRINELL	03 82 83 27 44
Fraternité des Malades et Handicapés	• Gérard BERTIN	03 82 55 42 30
Gr. des ass. de la Ligne Maginot de Catt.	• Philippe SCHMALTZ	06 26 05 79 08
Gymnastique Volontaire	• Mireille PRONNIER	03 82 55 34 83
Judo-Club de Cattenom	• Lidia COMTE	06 78 83 70 92
Karaté-Club	• Jean-Louis SASSI	06 80 23 93 05
Krav Maga	• Yannick FEDERKEIL	03 82 52 73 16
La Pépinière	• Stéphanie GRAY	03 82 55 42 16
Ludomania	• Hassan FADI	06 07 27 90 62
Nauticat	• Daniel PUNTIL	06 86 24 84 15
Partage TLANI	• Bernadette TRAPP	03 82 83 08 83
Section du Souvenir Français	• Emile WALLERICH	03 82 55 40 05
Tennis-Club de Cattenom	• Gilles DE TOMI	06 20 59 80 15
Union Nationale des Anc. Combattants	• Justin TERVER	03 82 55 43 85
US Cattenom	• Jean-Luc MAGINI	06 21 74 35 57
Conseil de Fabrique de Cattenom	• Francis THIRY	03 82 55 42 85
Conseil de Fabrique de Sentzich	• Christiane STECKMANN	03 82 55 40 27

WEINSBERG - 03 82 54 85 85

Calendrier des Associations

Concours Photo Mystère

Qu'est-ce que c'est ?

1er PRIX *

2 bons d'achat de 40 €

dans les commerces de Cattenom

du 2e au 5e PRIX *

Un bon d'achat d'une valeur de 50 € dans les commerces de Cattenom

du 6e au 10e PRIX*

Un bon d'achat d'une valeur de 10 € dans les commerces de Cattenom

COUPON DE PARTICIPATION AU DOS

* Après tirage au sort des gagnants.

CONCOURS PHOTO MYSTÈRE "SPÉCIALADO"

Trouve la réponse et inscris-la sur la messagerie internet de la mairie : **contact@mairie-cattenom.fr** et précise bien ton nom, ton adresse et ta date de naissance. Si tu es dans les cinq premiers à avoir trouvé la réponse exacte, tu recevras un Bon d'Achat de **20 €** à valoir dans les commerces de Cattenom.

Les gagnants sont : **pas de gagnant.**

DATES	MANIFESTATIONS - ACTIVITÉS	ORGANISATEURS	LIEUX
10/03/2013	BOUM CARNAVAL	SOU DES ECOLES	CASINO
23-24/03/2013	THÉÂTRE	CLC	CASINO
27/03/2013	CLOWNERIES EN FOLIE	CATT'MÔMES	MAISON DE L'ENFANT
29/03/2013	SOIRÉE DÉBAT	PARTAGE TLANI	
30/03/2013	AUDITION DE PIANO	CLC	ESPACE Y. DUTEIL
02/04/2013	AUDITION SAXOPHONE ET ACCORDÉON	CLC	ESPACE Y. DUTEIL
04-12/04/2013	BIENNALE DE PEINTURE	CLC	CASINO
07/04/2013	BOURSE AUX PLANTES	CLC	CHALET
08/04/2013	AUDITION DES CUIVRES	CLC	ESPACE Y. DUTEIL
13/04/2013	CONCERT DE PRINTEMPS	CLC	CASINO
18/04/2013	DON DU SANG	DONNEURS DE SANG	CASINO
19/04/2013	CONCERT DES ENSEMBLES	CLC	CASINO
20-21/04/2013	STAGE DE PEINTURE	CLC	ESPACE Y. DUTEIL
24/05/2013	Film "The artist" à 20 h.	REFLETS	MÉDIATHÈQUE
25/05/2013	REPAS DANSANT	FRANCO POLONAISE	CASINO
25-26/05/2013	STAGE ECOLE DE DANSE	CLC	ESPACE YVES DUTEIL
1-2/06/2013	LES ESTIVALES	ASSOCIATIONS	ESPLANADE
26/06/2013	SPECTACLE MUSICAL	CLC	CASINO
13/07/2013	FEU D'ARTIFICE	COMMUNE	ESPLANADE
18/07/2013	DON DU SANG	DONNEURS DE SANG	CASINO
27-28/07/2013	FÊTE DE SENTZICH	COMITE DES FÊTES	SENTZICH
29/09/2013	BOURSE AUX PLANTES	CLC	CHALET
22/10/2013	DON DU SANG	DONNEURS DE SANG	CASINO
15/11/2013	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	CLC	ESPACE YVES DUTEIL

Découpez ou recopiez ce coupon et adressez-le à la Mairie de Cattenom.

COUPON - RÉPONSE

RÉPONDRE AVANT LE 15/05/2013

Concours DE LA Photo Mystère

Nom

Prénom

Adresse

Cette photo représente

Concours de la Photo Mystère du Terroir n°47

La photo mystère était :
"Le support d'aiguille d'un phonographe"

GAGNANTS par courrier

1er PRIX : deux bons d'achat de 40 € dans les commerces de Cattenom

Pascal Sauvage, rue des Hirondelles à Cattenom

2è PRIX au 5è PRIX : un bon d'achat de 50 € dans les commerces de Cattenom

Marie-Jeanne LANTIN, rue St Jacques à Cattenom-Sentzich

6è au 10è PRIX : un bon d'achat de 10 € dans les commerces de Cattenom

Pas de gagnant

Le Conseil de Fabrique

Le mercredi 22 avril 1987, un incendie a ravagé la sacristie de l'église de Cattenom. La sacristie, située derrière le chœur de l'église, construite en 1830, avait été restaurée quelques années auparavant. Les dégâts sont très importants,tout a brûlé : les vêtements sacerdotaux, le mobilier, la toiture.

L'archiprêtre, **Van Deick**, curé de la paroisse était catastrophé. Même les peintures de l'autel et du chœur se sont craquelées.
L'intervention rapide des sapeurs pompiers de Cattenom et de Thionville a pu atténuer les dégâts ; le feu pouvant se propager à la ferme voisine.

Partage Tlani

Au cours de l'année 2012 le groupe **Partage Tlani** en partenariat avec la section de Maizières-les-Metz a financé un Centre de Récupération et d'Education Nutritionnel (CREN) à Nouna au Burkina Faso.

Quel est le rôle du CREN ?

Le CREN a pour objectif de dépister les cas de malnutrition infantile et d'aider les mères en matière de santé nutritionnelle.
Plus de 80% de la population vit d'une agriculture basée exclusivement sur des cultures céréalières : mil, sorgho, maïs. Elles sont les éléments de base de l'alimentation des familles mais ne suffisent pas à l'apport vitaminique nécessaire au développement des enfants d'où des cas élevés de malnutrition.
Notre financement va permettre :

- la création de cellules de nutrition dans une zone de 200 km^2 autour de Nouna chargées de dépister les cas de malnutrition et de prévenir les autorités sanitaires pour les cas les plus graves,
- l'installation de deux moulins à farine enrichie dans les villages de Barani et Kombori,
- l'achat d'une moto permettant au personnel médical d'aider les cellules villageoises,
- l'équipement de CREN de Nouna afin de permettre d'améliorer l'accueil des enfants atteints de malnutrition aigüe.

Notre association,
reconnue d'utilité publique, n'a aucun frais de gestion : l'argent recueilli est donc intégralement investi dans les projets.

Soirée débat
le Vendredi Saint 29 Mars 2013
au Centre Yves Duteil.
Venez nombreux !

Le CLC

Bourse aux plantes

• Le 23 septembre : le Chalet a accueilli de 10h à 13h une foule d'amateurs, venus échanger graines, semis, plantes et conseils. Une exposition était conjointement proposée sur le thème du compostage. D'ailleurs chaque visiteur a reçu un CD-Rom édité par la Région Lorraine : "le jardinage écologique en Lorraine". Chacun est reparti les bras chargés de verdure et la tête pleine d'astuces à appliquer sur le terrain ! Prochain rendez-vous au printemps le 7 Avril.

Messe de la Ste Cécile

• Messe de la Ste Cécile et soirée des bénévoles : le 17 Novembre CLC a mis à l'honneur, pour la sixième année consécutive, musiciens et bénévoles. Cette fois-ci, Julien Padou et Hélène Michel se sont succédés à la tête de l'harmonie pour animer la messe. La chorale Droit au Chœur s'est jointe aux musiciens pour un Ave Maria. C'est ensuite au Casino que les festivités ont commencé autour d'un buffet qui a réuni les bénévoles, professeurs, animateurs, musiciens, choristes, conjoints et enfants.

Assemblée Générale

• C'est une Assemblée Générale particulière qui s'est tenue le vendredi 17 Novembre à 18h à la salle Yves Duteil. Le public était au rendez-vous, plus nombreux que les années précédentes. Outre la traditionnelle litanie des chiffres, l'événement marquant a été la nomination de **Jean-Claude Langbour** en tant que vice-président d'honneur pour ses 20 ans de bénévolat et de présence au sein des multiples activités. L'année écoulée a été riche en manifestations (23 au total) ainsi qu'en rebondissements. En somme un bilan positif qui a permis de savourer pleinement le verre de l'amitié proposé à l'issue.

Marché de Noël

• Cette année, lors du Marché de Noël, le dimanche 2 Décembre au Casino, se sont mêlées aux effluves de vin chaud, les résonnances des mélodies de Noël, interprétées par les différents ensembles de l'école de musique de CLC ainsi que les pas des danseuses classiques dirigées par Julie Bouillé. Elles ont inauguré l'animation de cette journée, suivies par l'ensemble de saxophones mené par Julien Padou. Puis c'était au tour de Christilla Legrand d'emmener ses accordéonistes. Plus tard dans l'après-midi, l'ensemble VocAlchimie a fait sa toute première prestation, vivement applaudie du public. Celui-ci a conservé toute sa verve pour ovationner la chorale enfant ainsi que l'orchestre junior qui a clos les festivités en réchauffant les cœurs.

Manderen

• Le samedi 8 décembre 2012 à 14h30 : les ensembles de saxophones-flûtes traversières, de cuivres et vocaux ont eu la chance de participer aux festivités du "Noël merveilleux en musique" organisé par le conseil Général de la Moselle au château de Malbrouck, enneigé ce jour-là. La magie du lieu a inspiré tous ces musiciens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ainsi offert à un public acquis à sa cause, un bouquet de thèmes traditonnels de Noël.

Concert de Noël

• L'Harmonie de CLC et sa chorale Droit au Chœur, ainsi que son ensemble VocAlchimie ont donné leur premier concert de Noël le samedi 15 Décembre à 20h30 à l'Eglise de Cattenom. Tous les musiciens ont insufflé l'esprit de Noël à travers des œuvres traditionnelles ou un peu plus exotiques. Le public n'a pas manqué d'apprécier les interprétations et d'applaudir les jeunes musiciens qui ont reçu à la fin du concert leurs diplômes musicaux de la Confédération Musicale de France. Un concert qui a permis de clore cette année musicale de manière festive et dans le partage ! L'esprit de Noël était vraiment là.

CATTENOM LOISIRS CULTURE

Espace Yves Duteil

Avenue de Gaulle - BP 50
57570 CATTENOM

Tél. 03 82 55 49 95
www.clc-cattenom.fr

Les musiciens du CLC

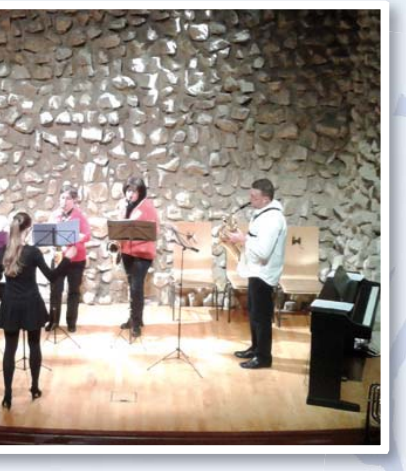

Espace culturel Victor Hugo

L'esprit de Noël s'invite à la Médiathèque

Décorée de son plus bel habit de fête grâce aux coups de pinceaux de Laurent sur ses vitrines, la médiathèque a offert un grand goûter avec boissons, pains d'épices et autres petites sucreries, ceci suivi par le spectacle de magie de Franck Brisco. Très apprécié par les enfants et leurs parents, le clown-jongleur a fait rêver un auditorium plein à craquer. Parmi les spectateurs, un invité de marque : le président du conseil général de Moselle, Patrick Weiten, qui en a profité pour visiter les installations de l'Espace Culturel Victor Hugo en compagnie de Michel Schibi, maire de Cattenom, et d'Edouard Colnot, président de l'association Arcades. Quelques tours de magie plus tard, nous avons eu l'honneur de la venue du Père Noël en personne, pose photos et distribution de chocolats. La médiathèque a également proposé à ses adhérents une séance de cinéma en matinée : le film d'animation "**Elfe**" a permis aux enfants de vérifier que les lutins sont aussi joyeux qu'on le raconte et que l'esprit de Noël a bel et bien soufflé avec force à l'Espace Culturel Victor Hugo !

La hotte du conseil général

Grâce à l'opération "**Noël en Moselle**", la médiathèque a été sélectionnée pour recevoir une hotte de cadeaux supplémentaires : le prêt d'une exposition sur les "boules de Noël de Meisenthal" accompagnée d'un film documentaire sur le travail de verrerie dans le village du même nom, une occasion inespérée pour les bibliothécaires de présenter aux classes le travail sur cette matière. Le "pack" comportait également des jeux de société, un tapis de lecture, des livres et un spectacle. Proposé par la compagnie "Théâtre sous la pluie", ce spectacle proposait des histoires de bonshommes de neige, de sorcières amoureuses et de lapins chatouilleux, rythmées par un accordéon et une guitare. Une aubaine pour nos adhérents qui ont ainsi pu faire un "double plein" de féerie pour les fêtes de fin d'année.

Escale au Pays du soleil levant !

Les classes de CM1, CM2 de Pompidou et les classes de 6è du Collège Charles Péguy ont eu droit à une présentation de l'histoire du manga en France. Grâce à de nombreux extraits vidéos concotés par Miguel, force est de constater que la génération "Dragonball" a largement été dépassée par "**One Piece**", nouvelle idole des jeunes. Pour les autres classes et adhérents, une exposition prêtée par la DLPB était proposée dans l'espace "Accueil". Notre artiste-peintre Laurent en a profité pour esquisser une initiation au dessin manga à 2 groupes de 10 enfants âgés de 8 à 15 ans. C'est ce jour-là que Margot, mordue de cosplay, est venue à leur rencontre pour expliquer et montrer cet art du déguisement en personnage de manga. Du coup, pour ne pas laisser les enfants en reste, les bibilothécaires avaient demandé à Rachel de venir faire une séance de maquillage. Enfin, comme les japonais sont férus de karaoké, une animation "Just Dance" qui consiste à imiter les pas de danse d'une chorégraphie a conforté le décalage de génération constaté par les bibilothécaires : Claude François avec "Magnolias for ever "ne fait plus le poids face à Katy Perry et "California Girls" !

A partir du **1er janvier 2013**

Pour toute nouvelle inscription adultes ou toute ré-inscription à la médiathèque, **un superbe sac vous sera offert !**

Carnet Rose chez Arcades

Bastien Hellenbrand
né le 16 octobre 2012
de Jean Pierre Hellenbrand
et Sophie Delecluse.

Eden De Sousa
née le 7novembre 2012
Miguel De Sousa et
Sandra Schiavone.

Félicitations !

L'équipe Reflets

Les Mères Noël entourent le Père Noël et Miguel

Association Franco Polonaise

Le week-end du 4 et 5 mai, sortie dans le cadre du salon de La Polonia à Hénin-Beaumont ; le programme sera mis à votre disposition courant février.
Le 25 mai repas dansant avec tombola au casino animé par notre dj Jean-Michel.
Le 2 juin repas des adhérents au Chalet. Un barbecue sera préparé gratuitement pour l'ensemble de nos membres.
Le 2 juin participation aux Estivales de Cattenom. Un stand sera tenu par notre comité.
A préciser également que pour tous renseignements concernant ces manifestations les personnes à contacter sont Mme Guessard Stefany 06 75 95 74 99 ou Mme Di Laudo Julienne 03 82 55 43 31.

Tirage au sort des ballotins de chocolats : 53 gagnants. Les sommes récoltées financeront les voyages.

L'APE

Grâce aux actions de l'APE - les élèves du collège ont pu effectuer des sorties telles Strasbourg, Aix-la-Chapelle.

L'APE a également participé au défilé de Saint Nicolas. (Voir page 23)

Le Sou des Ecoles
de Cattenom Sentzich

Après une petite pause, le Sou reprend des couleurs !

De nouveaux parents viennent d'intégrer le comité et suite à quelques réunions de travail, l'équipe est enfin prête pour organiser le premier évènement de l'année scolaire : **la boum** de carnaval, le dimanche **10 mars 2013** au Casino de Cattenom, à partir de 14h.

Le Sou des écoles prévoit également de participer aux Estivales, le dimanche 2 juin avec ballade en poneys et bien sûr la traditionnelle vente de pop corn et barbe à papa !

Pour mémoire, le Sou des écoles participe aux financements des sorties scolaires des écoles primaires et maternelles de Cattenom et Sentzich. Le comité est toujours à la recherche de bénévoles pouvant l'aider ponctuellement, par exemple pour l'installation lors des manifestations ou pour tenir le stand quelques heures …
La boum de carnaval sera l'occasion pour tous les enfants de Cattenom et Sentzich de se retrouver pour le carnaval dans une ambiance festive ! Mais c'est également une bonne occasion pour les parents de rencontrer les bénévoles du Sou afin de discuter des futurs projets.

Le Sou des écoles est joignable au : **06.76.01.13.43** ou par e-mail : **sdeecoles@gmail.com**.

La Gymnastique Volontaire

Une bonne résolution pour 2013, pratiquer la Gym d'entretien !

Les bienfaits de l'activité physique sont variés : amélioration de l'adresse, de la coordination, de l'équilibre, bénéfice certain pour votre appareil cardio-vasculaire, meilleure qualité de vie, gestion du stress, maintien de vos capacités de concentration et de mémorisation. En pratiquant régulièrement la gym dans un esprit ludique vous verrez votre quotidien s'améliorer progressivement alors n'hésitez plus "bougez, c'est la santé" et venez nous rejoindre à la Gym Volontaire de Cattenom !

Nous vous présentons une des activités pratiquées, le Fit Ball. Ce ballon permet de nombreux exercices d'équilibre, de renforcement musculaire, d'étirement et d'assouplissement. Nous travaillons aussi avec les haltères, les élastibands, les disques glisseurs, les steps etc…
Si vous désirez vous joindre à nous, les différents cours se pratiquent le lundi soir de 20 h 30 à 21h30, le mardi matin de 9 h à 10 h, le jeudi après-midi de 14h30 à 15h30 et le jeudi soir de 20 h 30 à 21h30 pour un tarif raisonnable de 80 € à l'année (licence comprise).

Pour plus de renseignements, Mireille PRONNIER au 03 82 55 34 83.

Meilleurs vœux de bonne santé pour 2013.

Mireille, Myriam, Christine, Mariette, Françoise,Olivia et Patricia

Les élèves du collège Charles Péguy
devant le parlement européen à Strasbourg

Sortie des collégiens à Aix-la-Chapelle en octobre

Sortie des collégiens à Strasbourg

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'Aïkido

Suite à leur examen de passage de grade, Laetitia, Marine et Raphaël ont maintenant l'autorisation de porter **le hakama**. Celui-ci leur a été remis par Jérôme Bully, le professeur et son assistant Jacques Blessemaille.

Le hakama est un pantalon large plissé (sept plis, cinq devant et deux derrière), muni d'un dosseret rigide (koshi ita). Il était traditionnellement porté par les nobles du Japon médiéval, et notamment les samouraïs. Hommes comme femmes pouvaient porter le hakama. Il prit sa forme actuelle durant la période Edo. Le très ample hakama est utilisé dans certains arts martiaux comme l'aïkido, le kendo,le iaido, le kenjutsu, l'aïkijutsu,l'aïkibudo, le jiu jitsu et le Nihon-Kempo. Les sept plis représentent les sept vertus que doit posséder le samouraï : jin (bienveillance, générosité), gi (honneur, justice), rei (courtoisie, étiquette), chi (sagesse, intelligence), shin (sincérité), chu (loyauté) et k (piété).

En Europe, le hakama est surtout porté par les pratiquants d'arts martiaux. Dans certains d'entre eux (kyudo, kendo, iaido, aïkibudo), il fait partie de la tenue obligatoire. Dans d'autres, en particulier l'aïkido, aïkibudo ou l'aïkijutsu, il ne peut être porté que lorsque l'élève a atteint un niveau technique lui permettant de gérer la gêne qu'occasionne le port du hakama ; la décision d'autoriser un élève à le porter est laissée à la discrétion de l'enseignant, il est devenu de fait un signe d'investissement personnel dans la discipline et de niveau technique, bien que cela ne soit pas son sens originel.

En général, le Hakama est teint en noir ou dans une couleur foncée (parfois bleu indigo, au choix du pratiquant). Symboliquement, il représente avec le gi (la veste), très souvent de couleur blanche, l'union des contraires (yin et yang).

Le principe négatif ou Yin est matérialisé par le gi blanc : le haut du corps doit en effet être complètement décontracté lors de la pratique afin de laisser le ki s'écouler librement. Le principe positif (Yang) est symbolisé par le Hakama noir : l'aïkidoka doit avoir une posture stable et solide, être ancré dans le sol. Ainsi, les deux polarités s'unissent au niveau du hara, c'est-à-dire au niveau de la ceinture. En effet, le hara représente globalement le centre de gravité du corps, d'où doit partir chaque mouvement, et par lui que doit passer le Ki.

A noter qu'un Hakama de couleur blanche était habituellement porté par les maîtres d'après guerre, ou encore par les pratiquants de laïdo.

Pour la pratique martiale, le hakama se noue en commençant par la partie avant. Le sommet de celle-ci doit dépasser la ceinture (kakuobi) de quelques centimètres. Les lanières avant sont alors passées autour de la taille juste au-dessus de la ceinture, croisées derrière et reviennent sous la ceinture (obi), où elles sont nouées à l'aide d'un nœud simple. On met alors en place la partie arrière, le dosseret au creux des reins. Les lanières arrières se positionnent sur la ceinture (obi) ou au-dessous, et viennent se nouer sur l'avant avec un nœud similaire à celui de la ceinture et englobant les deux brins avant. Les manières de ranger les lanières divergent selon les écoles.

Le rangement comme le pliage du hakama répond à tout un rituel et il peut varier selon les personnes et les écoles mais on retrouve en général le pliage où les lanières sont pliées en réalisant une tresse. Une fois le hakama plié, on déploie les lanières de chaque côté.

Pour les récompenser de leurs efforts et assiduité et les encourager dans leur pratique de l'aïkido le hakama leur a été offert par le club.

Tenue traditionnelle de samouraï

Un stage fédéral animé par Marie Christine Verne 5ème dan chargée d'enseignement national a réuni 62 pratiquants les 20 et 21 octobre 2012 au gymnase de Cattenom ou une surface de 350 m^2 de tatamis leur était offerte.

Un grand merci à la commune de Cattenom pour la mise à disposition du gymnase et le soutien logistique pour le transport des tatamis.

Le samedi 5 janvier 2013 c'est un stage départemental de formation continue des ceintures noires animé par Guy Beets 4ème dan qui à réuni 44 pratiquants gradés.

Le lendemain dimanche 6 janvier 2013, 23 pratiquants de tous niveau ont suivi les enseignements d'Antoinette Lafont 4ème dan et de Denise Rhor 2ème dan, lors d'un stage départemental de bases. Ces deux derniers stages se sont déroulés au dojo communautaire de Cattenom. Nous remercions chaleureusement la Communauté de Communes de Cattenom et Environs et la commune de Cattenom pour leur soutien.

Contact : 06 02 39 71 62
aikido-cattenom@orange.fr
http://aikido-cattenom.net

Stage départemental

Les jeunes pratiquants

Les jeunes hakamas et
leurs professeurs

Stage fédéral

Le Krav Maga

« Simplicité - Rapidité -Efficacité »

A fin novembre, Krav Maga Moselle enregistre 164 inscriptions ! Nul doute que cette saison encore notre discipline attire de loin les personnes à la recherche d'une self-défense simple et pragmatique.
Avec un staff d'encadrement de 9 instructeurs (dont 4 ceintures noires) les pratiquants peuvent évoluer en toute sécurité dans notre discipline.

Le club de Krav Maga Moselle a participé à de nombreux stages dont le dernier en date était celui d'hiver qui s'est déroulé à Suresnes, près de Paris pendant 4 jours et qui regroupait pas moins de… 330 personnes venant de toute l'Europe !
Notre club y était représenté en force puisqu'une dizaine de membres y étaient présents dont 5 instructeurs.

Nous en profitons pour donner quelques nouvelles du club de Luxembourg qui a ouvert ses portes début octobre et qui, fin décembre, comptabilisait déjà 58 membres. Un début très prometteur.

La renommée du club de Cattenom et de son équipe pédagogique dépasse de loin les frontières de la région puisque le Directeur Technique du club, Yannick Federkeil, vient d'être nommé Responsable de la Commission Formation au sein de la F.E.K.M. (Fédération Européenne de Krav Maga) pour le secteur France qui représente à lui seul plus de 9200 élèves.

le même temps le contrat de formation des Forces Spéciales de la Police d'un état membre de l'Union Européenne (équivalent de notre fameux RAID ou GIPN) vient d'être reconduit pour la troisième année consécutive, prouvant ainsi le sérieux et la qualité des cours dispensés au sein de notre club ainsi que la satisfaction de ces policiers d'élite.

Il se passe de drôles de choses parfois dans le fameux gymnase de Cattenom : voici quelques photos du concours de déguisements de la fin de saison précédente, on pourra notamment y voir Charles Ingalls, Chun Li contre un Ninja, l'armée en action contre le football et le Capitaine Caverne…
Donner des cours au club de Cattenom est rarement synonyme de tout repos… comme vous pouvez le constater !
Tout cela serait évidemment impossible sans le soutien actif de la commune de Cattenom que nous remercions chaleureusement en cette occasion, tant pour l'aide matérielle (prêt du gymnase) que pour l'aide financière qu'elle nous apporte.
Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 03 82 52 73 16 (répondeur) ou envoyer un email à info@kravmagamoselle.com

Consultez le site du club de Cattenom :
www.kravmagamoselle.com
ou celui de la F.E.K.M. :
www.krav-maga.net

Nauticat

Animation pour les Estivales 2013

L'association Nauticat mettra en place une activité gratuite "Simulateur de planche à voile", ouverte à tous à partir de 6 ans.

Ce simulateur est composé d'un flotteur monté sur un système permettant son orientation en fonction du vent, ainsi que d'un gréement, afin de recréer les sensations ressenties par les pratiquants.

Les membres de Nauticat feront des démonstrations à différents moments du week-end et offriront des initiations sur simulateur à tout demandeur (en fonction des disponibilités et des conditions météorologiques).

Par ailleurs, un challenge sera organisé, avec un cadeau pour les moins de 14 ans, le but étant de tenir sur le simulateur pendant 30 s au minimum

LE KRAV MAGA

NAUTICAT

David Garrel, membre de Nauticat et vice-champion européen de vitesse 2012 ISWC

Le Judo Club

Dernière minute

Une nouvelle discipline arrive à Cattenom, elle a lieu au dojo communautaire de Cattenom le jeudi de 12h à 13h. Elle est enseignée par Eric Havez, professeur de judo et d'laido du judo club de Cattenom. N'hésitez pas à vous renseigner, les cours viennent de démarrer. Eric Havez : **06 81 10 17 16**
Le Taïso (préparation du corps en japonais)est un sport d'origine japonaise. Souvent pratiqué dans un dojo, vêtu d'un judogi, ou d'un kimono plus léger, parfois simplement en tenue sportive.
À l'origine, le Taïso nommait les activités physiques complémentaires pratiquées par les compétiteurs de judo ou de jujitsu dans le cadre de leur entraînement. De nos jours cette discipline intéresse un public de plus en plus large, sans limite d'âge, qui n'a pas forcément pratiqué de sport auparavant et qui recherche un loisir axé sur la culture et l'entretien physique. C'est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme comme le step ou la gymnastique volontaire puisque certains cours de Taïso représentent une approche douce des arts martiaux tels que le judo et le jujitsu, sans aucun danger (pas de chute, pas de coup porté).
Les exercices du Taïso sont donc très variés, la plupart se font en binômes :
· entretien cardio-respiratoire - amélioration de l'endurance - renforcement musculaire - amélioration de l'équilibre - amélioration des capacités psychomotrices - amélioration de la coordination générale des membres - assouplissement - relaxation.
En France, le Taïso est affilié à la Fédération Française de Judo Jujitsu et Disciplines Associées.

Vie sportive

Solène Comte a ouvert les hostilités le 13 septembre dans l'enceinte des arènes de Metz lors d'un tournoi international, elle a montré de belles choses malgré le niveau très élevé. Elle a su transformer cet essai en allant jusqu'à la finale du tournoi de Farébersviller où elle s'incline pour finir deuxième et surtout se qualifier pour les demi-finales du championnat de France qui aura lieu le 16 mars.
Thomas Desjardins, dans la catégorie cadet, s'épanouit dans l'arbitrage et s'essaie dans sa nouvelle catégorie.
Chez les minimes, Yanis Kharoubi ne cesse de s'améliorer après une troisième place, puis une seconde et un stage de judo durant les vacances de noël, il vient de finir premier à Epinal le 13 janvier. Vincent Simon a fait deux places de 5ème et suit une formation pour tenir les tables d'arbitrage lors des tournois, Louis Pronnier une place de 7ème et Thomas Wechsler a participé au deuxième tournoi.
Les benjamins et benjamines se révèlent cette année. Nos quatre mousquetaires féminines finissent régulièrement sur le podium sur les deux compétitions départementales : Annabelle Comte 2 fois Championne de Moselle, Sahra Junges 1 fois Championne et 1 autre fois Vice-Championne, Jorane knepert 1 fois 3ème et 1autre fois Vice-Championne et pour finir Marjorie Defrance finit 2 fois sur la 3ème marche du podium. Chez les garçons Hugo Kuhn est 2 fois Champion de Moselle quant à Thomas et Théo Tullier, ils finissent 5ème.

Yannick Fousse, Directeur Technique Régional de la ffjda est venu distiller son savoir-faire lors d'un entraînement le 21 décembre : ancien du club de Cattenom, c'est un exemple pour tous. Nous avons également reçu le 18 janvier Guillaume Fellini, Directeur Technique du comité de Moselle.

Module de judo avec Georges Pompidou

Ces séances se sont déroulées au dojo le vendredi pendant le temps scolaire et sous la présence et la responsabilité de l'institutrice. Tous les élèves participants ont reçu un diplôme attestant de ce module d'initiation en récompense du travail et du sérieux montrés pendant ces séances.

Le judo pour des 4/ 5ans, pourquoi faire ?

Le judo est déjà connu et reconnu pour ses vertus éducatives :
• Donner confiance et tonifier les enfants plutôt réservés,
• Calmer et tendre vers le contrôle de soi pour les plus nerveux.
Cela s'applique déjà aux très jeunes dans la tranche d'âge 4/ 5 ans, tout cela sans aucune préoccupation d'apprentissage des techniques de combat et sans objectif de compétition même si le travail est en lien avec le judo.
Abordé sous forme ludique (marches et formes de déplacement des animaux) la progression pédagogique apporte progressivement le développement d'une habilité globale : coordination, structuration de l'espace, tonification légère, équilibre seul, équilibre à deux.
L'apprentissage des chutes est immédiatement enseigné, toujours sous forme de jeux, ce qui constitue une possibilité supplémentaire de confiance en soi, même à ces âges.
Au programme aussi : le goût de l'effort, la persévérance, la capacité d'écoute de concentration.
Les techniques de retour au calme et de relaxation sont mises en œuvre à chaque fin de cours.
Le contexte des arts martiaux et du dojo apporte aussi son lot de bénéfices : respect des règles, du lieu, des autres participants.
Dans cette époque sous le signe du zapping, l'initiation au judo des plus jeunes leur donne un bagage au niveau coordination, une habilité et une tonicité qui constituent des fondations pour toutes les autres disciplines sportives.

Renseignez-vous ou venez aux cours,
il y a encore quelques places à partir de janvier :
tous les mercredis de 9h45 à 11h30
au dojo communautaire à Cattenom

Classe de l'école élémentaire Georges Pompidou

Photo de groupe avec Guillaume Felini

Tournoi de Noël

Solène Comte

Les Benjamins

Vincent Simon, Thomas Wechsler, Louis Pronnier, Yanis Kharoubi

Passage de Yannick Fousse à Cattenom

Pour tout renseignement :
Lidia Comte 06 78 83 70 92 ou
M.Martoucci 06 83 18 63 67 ou
M. Havez 06 81 10 17 16.
http//judoclubcattenom.nblog.fr

Le Tennis Club

La coupe Robert Feret sourit aux équipes jeunes

Le tennis-Club est un vivier de champions, de toutes tailles, de tous âges. Cette fois, Gilles de Tomi a eu l'agréable charge de récompenser les équipes jeunes qui ont brillé sur les courts mosellans lors du championnat départemental par équipes Robert Feret, où onze équipes, huit garçons et trois filles, étaient en lice. Elles ont fait forte impression, notamment en offrant une redoutable résistance face à l'ogre messin de l'ASPTT Metz. En féminine, la petite Inga a même "chatouillé" et fait chanceler sur ses bases la championne de Lorraine en titre, sur le score de 6/3 - 7/5.

Une petite manifestation a réuni les jeunes "**As**" de la raquette du TC Cattenom au chalet pour une remise de récompenses. Sous la houlette de Sandra, Hervé, Vincent et Alioune, la formation des jeunes, objectif n°1 du club, porte ses fruits.

Equipes filles

demi-final. 11-14 ans : Aleyna, Inga et Sophie

Equipes garçons

demi-final. 11-14 ans : Mathis, Cédric et Luc
demi-final. 9-10 ans : Romain et Raphaël
finalistes et vainqueurs 9/10ans : Baptiste et Pierre.

Coupe Feret garçons 9/10ans

Ils ont conjuré le sort… Après 3 demi-finales et autant de défaites contre l'ASPTT Metz, nous craignions que la seule équipe cattenomoise encore en lice, finaliste de la coupe FERET 2013 puisse subir le même sort.

C'était sans compter sur Pierre et Baptiste (9-10 ans). Le samedi 2 février à 13h30, ils recevaient l'équipe 1 de l'ASPTT Metz pour tenter de remporter cette coupe, tant convoitée !

La paire cattenomoise, tambour battant, se plaçait sur de bons rails en remportant le double. Il ne fallait plus qu'un point en simple pour brandir le trophée. C'est Baptiste qui mit fin au suspens en remportant la partie 5/1-5/1. Pierre, quant à lui, a bataillé 3 sets pour s'incliner finalement 5/4 au jeu décisif.

Un grand bravo à nos futurs champions et bonne chance pour la suite de la saison.

Les écoles élémentaires ont repris le chemin des …. courts.

C'est l'école élémentaire de Zoufftgen, sous la responsabilité de Mme Trusgnach, qui a frappé les premières balles sur les courts de notre club. De novembre 2012 à février 2013, ce sont 22 élèves de CP et CE1, assidus et motivés, qui s'initient au tennis, encadrés par Sandra Kontzler et Daniel Becker, respectivement BE1 et éducateur fédéral.

L'école Georges Pompidou de Cattenom prendra le relais en mai et juin avec les 23 élèves de CE2 de Madame Acker.

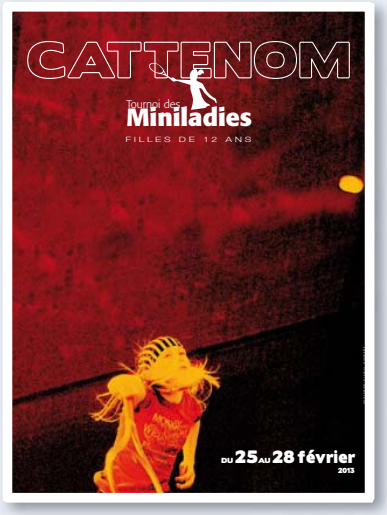

Le tournoi des Miniladies

Le tounoi des Miniladies, organisé du 25 au 28 février, s'est ouvert pour la 1ère fois aux jeunes filles de 12 ans, donnant à la Roumaine Alexandra Braga la possibilité de défendre son titre.

Ce tournoi a changé de formule et de catégorie. Sur les préconisations de la Fédération française et de la direction technique nationale, la formule multichances a été abandonnée au profit d'un tableau classique de 32 joueuses de 12 ans. Les perdantes du premier tour accédaient à un tableau de consolantes. Autre modification, la finale s'est déroulée un jeudi, le 28 février, en raison d'un calendrier serré, le tournoi d'Auray débutant dans la foulée.

L'édition 2013 a toutefois enchanté l'ensemble des spectateurs venus en nombre supporter ces jeunes espoirs du tennis international.

La Roumanie et la Belgique ont présenté leurs joueuses dont Léna Delfosse (5/6 - belge).

Le tableau de 32 était alimenté par les délégations françaises : l'Alsace, l'Auvergne, le Dauphiné-Savoie, les Flandres, la Guadeloupe, les Hauts-de-Seine, les Pays de la Loire, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise.

"La présence du tournoi d'Auray dans la continuité du nôtre, explique les absences regrettables de certaines délégations", notait Christian Chassin, l'un des juges-arbitres du tournoi.

La Lorraine n'a proposé qu'une seule représentante en la personne de Sarah Lutz (15/1); réaction vive de Lionel Ollinger, nouveau président de la Ligue de Lorraine, qui s'exclama lors de la conférence de presse d'avant tournoi : *« Une seule représentante, ici, chez nous, c'est insuffisant, c'est même intolérable. Nous veillerons à l'avenir à ce que nos joueuses soient plus disponibles ! »*

Avec une joueuse 4/6, deux 5/6, deux 15, avec les Parisiennes Cyrine Hamrouni et Maëva Maxch, finaliste malheureuse de l'année dernière, quatorze 15/1, cinq 15/2 et cinq 15/4, ce tournoi des Miniladies a tenu toutes ses promesses. On notera que les joueuses ont été engagées obligatoirement dans un tableau de doubles.

Les Miniladies 2013, ce sont quatre jours de compétition intense, soixante-huit rencontres de très haut niveau, un public au rendez-vous pour consacrer Léna Delfosse, victorieuse de l'édition 2013.

Le tennis féminin à l'honneur

Le Tennis-Club de Cattenom, en partenariat avec la FFT et la Ligue de Lorraine, se fait l'ambassadeur du tennis féminin en ses terres.

Après les Miniladies, le tennis-club se lance dans deux autres évènements "féminins", un tournoi multi-chances **dames séniors** et un tournoi **filles catégories 13-14 ans** qui espérons-le, rencontreront le même succès.

Coupe Feret garçons 9/10 ans

Photo Républicain Lorrain

Coupe Feret

Une nouvelle princesse pour la Belgique….

Les « ***come on Léna come on*** » résonnent encore sur le court n°1 ou vient de s'achever la finale de la 13ème édition du tournoi des Miniladies.

Devant un public très nombreux pour l'occasion, **Léna Delfosse**, petite prodige belge, a pris le meilleur sur Andreea Velcea, venue de Timisoara en Roumanie, parcourant ainsi 1500 kilomètres en voiture en compagnie de son coach pour dévoiler ses talents.

4 jours de compétitions, des rencontres de très hautes volées, ont fait vibrer la « bulle » et ravi les spectateurs.

Sponsors et partenaires étaient au rendez-vous et notamment la Communauté de Communes de Cattenom et Environs ainsi que la Commune de Cattenom, sans lesquelles cet évènement d'envergure européenne ne pourrait avoir lieu.

Les Miniladies 2013 sont reparties vers d'autres horizons… et l'édition 2014 se réfléchit déjà.

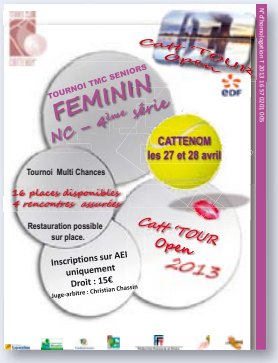

Des tournois qui s'affichent …

Tournoi des Miniladies

Résultats :

Finale Simple : Delfosse / Velcea : 6/2 6/3

Finale double : Famechon-Velcea / Maxch-Yao : 4/1 4/1

Finale consolante : Glaude L / Cornesse J : 4/6 6/3 7/6

Finale consolante double : Tubello-Esteve / Hilding-El Khalifi : 2/4 4/1 4/1

Léna Delfosse, belge, vainqueur des Miniladies 2013, Andrea Velcea, roumaine, finaliste et les officiels lors de la remise des coupes.

Les Catt'mômes

Accueil périscolaire

Le fil conducteur des activités durant cette année est "La culture sous toutes ses coutures". Les enfants partiront donc à la découverte des différentes cultures du monde par le biais d'activités manuelles, de la cuisine, de chants. Ils feront quelques "haltes" durant ce "voyage" : sport pour les primaires les mardis soirs, visites à la Résidence d'Automne : spectacle rencontre et confection d'un recueil de chants, fête des papis et des mamies avec de jolis présents réalisés par les plus petits. Sans oublier les traditionnels grands jeux et peut-être quelques surprises !

La pause méridienne

Un moment "fort" du Périscolaire tant pour les enfants que pour l'équipe d'animation.
"Youpi ! La cloche sonne ! Nous commencions à avoir faim ! Les animateurs des Catt'Mômes nous attendent déjà…Nous, les petits, des fois nous devons marcher, des fois nous prenons un véhicule…A part nos copains et copines de Sentzich qui n'ont qu'à monter les escaliers pour arriver à la cantine. Pour nous les petits, c'est comme au restaurant ! Nous nous installons à notre table et nos anims nous servent. Nous pouvons discuter sans oublier de manger…Même mieux qu'au restaurant car après le repas, nous jouons, nous écoutons des histoires… Puis c'est à nouveau le chemin de l'école. Les grands c'est autre chose. Restaurant façon "self". Dès le CP, ils doivent faire la queue, prendre le plateau, se servir et s'installer à leur table. Bien sûr, les anims sont là pour les aider. Avant de manger, ou après, ça dépend du groupe, ils lisent, jouent, dessinent, bricolent, parlent avec les anims et les copains/copines, prennent des petites décisions collectives,… Tout ça dans les bungalows. Quand la météo est bonne, ce sont des jeux extérieurs. Il paraît que c'est plus bruyant qu'aux "Catt'Mômes" Je verrai bien quand je serai plus grand ! ».

Le secteur Jeunes

Le secteur Jeunes poursuit son projet "Inter'Comm'Unik'Action" et lance un "avis de recherche" ! Tous les jeunes talents sont attendus pour mettre leur empreinte au projet "création musicale"…Chanteurs pour les couplets, danseuses pour la troupe ! La musique est créée et deux chanteuses enregistrent déjà le refrain. Le tournage du clip débutera une fois les séances d'enregistrement terminées. Affaire à suivre de très près !

A vos agendas !

Les soirées du vendredi : une soirée **"théâtre philo"** avec la compagnie Imaginaconte, le vendredi 1er février à partir de 20h au Centre Europa d'Hettange-Grande. Spectacle interactif tout public. Un concours **"Just Dance"**, le 22 février de 20h à 22h… Une sortie le 22 mars : Lazzer 5 ? Bowling? Patinoire?

ZOOM SUR

"Clowneries en folies ! " et "Les arts du spectacle"

Une superbe représentation amusante et divertissante ! **Mercredi 27 MARS** à 16 heures à la Maison de l'enfant.

Je suis prêt pour Just Dance !

Je suis la plus belle !

Depuis début janvier, les enfants se sont donnés à cœur joie dans les différents ateliers des mercredis après-midis : clownerie, jonglerie, acrobatie, motricité, expression, maquillage, décoration, création de costume, marionnettes, écriture de sketchs… Venez nombreux ! Rires garantis pour tous les adultes qui sont restés enfants !

Mais les Mercredis Récréatifs c'est aussi des activités géniales avec "Drôles de bestioles" et "Zoo en folie" pour les petits et, " Le monde marin /La boulangerie" pour les plus grands : fresques, puzzle coccinelle, gorille en mosaïque, zèbre en playmaïs, bataille navale géante, fabrication d'un bateau pirate, fabrication de pain, de mini croissants, visite d'une boulangerie.

Coucou, c'est nous !

Concentrés sur notre découpage

On ne dort pas, on réfléchit !

Atelier Théâtre

Octobre 2012 : l'atelier se déroule en parallèle, et détaché du périscolaire. Il a donc ouvert ses portes à toute personne de Cattenom, désireuse de se lancer dans "l'aventure initiation théâtre", de 4 à 80 ans ! Relaxation, jeux corporels et vocaux, création d'une marionnette pour les maternelles, d'un kit d'ombres chinoises pour les CP, CE1, CE2, jeux de rôle, écriture de saynètes pour les plus grands. Tous ces apprentis comédiens s'investissent pleinement sans oublier bien sûr de **RIRE** ! Ils espèrent tous avoir un nombreux public pour leur spectacle du mois de juin, fruit, de leur travail, des fous rires, de leur imagination, des échanges et encore et toujours du respect de tous et de chacun.

état civil de la commune

Vous voulez voir votre enfant dans cette rubrique ?

Envoyez par courriel à : rosemaryschibi@orange.fr ou déposez sa photo chez Rosemary SCHIBI, 1 rue Charles Péguy à Cattenom.

par Rosemary Schibi

naissances

1

1. ***Louison, Marie GOURDIN***, *fille de Guillaume GOURDIN et Stéphanie DELILE, née le 15 octobre 2012,*

2. ***Melinda, Brigitte, Simone LESOURD***, *fille de Jérôme LESOURD et Marie-Hélène CHRIST, née le 16 octobre 2012,*

3. ***Lily-Rose MAREE***, *fille de Yoann MAREE et Sandra BIGORGNE, née le 26 octobre 2012,*

4. ***Nélya, Kassandre, Claire SCHIRES***, *fille de Nicolas SCHIRES et Cindy BECKER, née le 31 octobre 2012,*

5. ***Yann, Gabriel LIMIDO GELHAUSEN***, *fils de Jean-Philippe LIMIDO et Maud GELHAUSEN, né le 1er novembre 2012,*

6. ***Yoan PEIFFER***, *fils de Annabelle RIESTERER et Olivier PEIFFER, né le 29 novembre 2012,*

7. ***Stan KOZLOWSKI***, *fils de Thomas KOZLOWSKI et Laetitia ANDRZEJWSKI, né le 9 janvier 2013,*

8. ***Aelys THOMAS***, *fille de Yann THOMAS et Bérangère HUBERTY, née le 8 février 2013.*

2

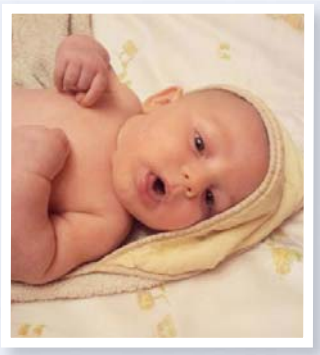

5

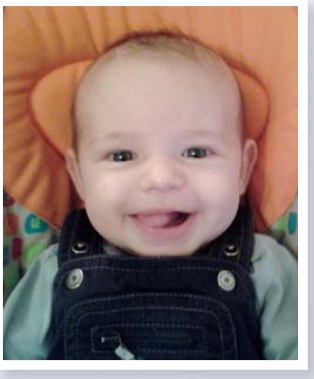

6

7

3

4

8

état civil de la commune

mariages

Tous nos vœux de bonheur

Laetitia BORDERIES et Joseph FARINELLA, le 17 novembre 2012.

Gorete DA CONCEICAO ESTEVES et Pascal SAUVAGE, le 24 novembre 2012.

Cattenom

décès

Ils nous ont quittés ...

- Marcelle KIFFER, veuve BICKEL, le 18 octobre 2012,
- Valentine JACQUEMIN, veuve BAUER, le 1er novembre 2012,
- Germaine SENTZICH, veuve VATRY, le 9 novembre 2012,
- Serge SCHMITT, le 24 novembre 2012,
- Louise BIDINGER, veuve BECKER, le 7 décembre 2012,
- Robert IMMER, le 3 décembre 2012,
- Giacomo OLIVIERO, le 16 décembre 2012,
- Jean LALY, le 17 décembre 2012,
- Marie Madeleine ROCK, veuve HOFFMANN, le 22 décembre 2012

Peintures naturelles ...

Photos prises par Michèle Courtebray

le Terroir

INFORMATIONS
MUNICIPALES
DE CATTENOM,
HUSANGE
ET SENTZICH

Il a tout le défilé dans sa boîte …

N°48

SOMMAIRE

MARS 2013

1 Editorial
2 Infos de la commune
18 Cattenom en fête
25 Catonisvilla
28 Le repas des seniors
30 Les écoles
38 Les associations
59 Etat-civil

AGENCE GUY WEINSBERG - RC TI A THIONVILLE - FÉVRIER 2013